



Chamberet Infos

Janvier 2026



LES SERVICES PRESENTS SUR LA COMMUNE



Mairie

du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Contact : 05 55 98 30 12
contact@mairie-chamberet.fr
<https://www.chamberet.net/>

Ecole

Contact : 05 55 98 79 35 Directrice
05 55 98 36 96 Côté maternelle
05 55 98 32 24 Côté primaire
ce.0190836f@ac-limoges.fr

Garderie

Contact : 05 55 98 32 24
De 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30

Cantine

Contact : 05 55 98 79 39

Accueil de loisirs sans hébergement LE CHAMSOURI

Tous les mercredis et pendant les vacances scolaires
(hors vacances de Noël et les 2 dernières semaines d'août)
Contact : 05 55 98 79 39 ou 07 86 01 05 58
<http://clshlechamsouri.jimdo.com>

Encombrants

Sur rendez vous, des agents de la Mairie
peuvent venir chercher les encombrants au
domicile des particuliers (à partir de 20€ le m³)
Contact au 05 55 98 30 12



Relais Petite Enfance

Contact : 06 61 81 10 06
evilbert@vyv3-cda.fr

Micro crèche Les p'tits bouts

Contact : 05 19 99 25 02 - 06 61 81 10 06
evilbert@vyv3-cda.fr

Déchets

Déchetterie ZI de la Malatie

Ouverture mardi, jeudi de 8h à 12h et le
samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Collecte des ordures ménagères

RELEVÉ DES BACS DE COLLECTE

LE BOURG
SEMAINE PAIRE / LUNDI : EMBALLAGES
JEUDI : ORDURES MENAGERES
SEMAINE IMPAIRE / LUNDI : ORDURES MENAGERES
JEUDI : EMBALLAGES

CAMPAGNE NORD
SEMAINE PAIRE / JEUDI : ORDURES MENAGERES
SEMAINE IMPAIRE / JEUDI : EMBALLAGES

CAMPAGNE SUD
SEMAINE PAIRE / LUNDI : EMBALLAGES
SEMAINE IMPAIRE / LUNDI : ORDURES MENAGERES

Service Déchets - CCV2M
05 19 67 01 02 - 07 87 01 56 86

Médiathèque Vézère-Monédières- Millesources à Chamberet

Lundi de 9h30 - 12h
Mercredi de 9h30 - 12h et 14h - 17h30
Vendredi de 14h - 17h30
05 19 67 01 00 - mediatheque@ccv2m.fr



SPANC Service Public d'Assainissement Non Collectif

15, Avenue du Général de Gaulle
19260 TREIGNAC
Tel : 06 48 71 86 09

Transports

Votre conseiller mobilité est
disponible pour vous
accompagner par :
=> mail, mobilite@ccv2m.fr
=> téléphone, 05 33 06 96 77
<http://ccv2m.fr/transports/>

Micro-Folie des Monédières

Ouverture en alternance (changement tous les
3 mois environ) à l'espace Guy Merle à Treignac et à
la salle Saint-André à Chamberet
(12 place St Symphorien)



Mercredi et samedi
de 14h à 17h
Infos: 06 19 43 05 56 ou
micro-folie@ccv2m.fr

France Rénov'

Un projet de rénovation de logement?

Afin d'obtenir des informations, des
conseils et connaître les aides existantes pour
la rénovation de votre logement, le premier
reflexe à avoir est de contacter le service
public France Rénov'. Les conseillers France
Rénov' sont basés à la maison de l'habitat à
Tulle et pôléco à Ussel.
Ce service est neutre et gratuit. Il est financé
par l'Etat, la Région et les communautés de
communes partenaires.

Contact : 05 55 20 88 96
Mail: renov.energie@cpiecorreze.com

Evitez les arnaques,
adressez-vous aux
services publics





La Poste
Du lundi au vendredi
9h -12h et 14h -17h



Point d'accès au droit
Permanence à l'espace France services
le 3^e vendredi du mois sur rendez-vous
Contact : 06 30 80 75 18

Conciliateur de justice

Permanence à l'espace France services
le mardi sur rendez-vous
Contact : 06 16 08 20 69 / 05 55 98 63 97
didier.parre@conciliateurdejustice.fr



Maison France Services
Du lundi au vendredi
9h -12h et 14h -17h
Contact : 05 55 98 63 97
chamberet@france-services.gouv.fr



UDAF
Union départementale
des associations familiales

Point Conseil Budget - Gratuit
Pour répondre aux questions
de budget

RDV Maison France Services
les jeudis 14h-17h
semaines impaires
Contact : 05 55 29 98 40

Assistantes maternelles

Denise JAMILLOUX
65, Impasse des Plats
19370 CHAMBERET
05 55 98 31 96 / 06 46 01 62 23
bernardjamilloux@orange.fr

Sylvia DAUGE
2, Lotissement Leblanc
19370 CHAMBERET
05 55 97 23 38 ou 06 09 78 88 01
dauge.sylvia@sfr.fr

A proximité

Caroline COUSTEIX
7, Rue de la Commanderie
19370 SOUDAINE LAVINADIÈRE
06 31 69 01 29
caro.marie1cousteix@gmail.com

Maison de santé

1 médecin généraliste Dr MOULU => 05 55 98 30 26

3 masseurs kinésithérapeutes
Mr DESASSIS
Mr HERRMANN
Mme DESASSIS FILHOL } 07 60 15 19 83

2 orthophonistes Mme KARM => 06 68 92 19 62
Mme DAYOT => 06 50 01 71 97

1 urologue Dr LISA => 05 55 29 79 82
(permanence 1 fois par mois)

1 rhumatologue Dr KABTA => 05 55 29 79 71
(permanence 1 fois par mois)

1 ostéopathe Mme MILLON => 06 48 37 43 63
(les mardis)

1 dentiste Dr DIEGUEZ => 05 55 37 82 98

2 cabinets d'infirmiers :

- Mmes PERON, CHAMBARAUD, LUCIANO, BOUDESSEUL
=> 05 55 97 25 93

- Mmes REYROLLE, NOUAILHETAS, DAGUIER, CASTELLAZZI
=> 05 55 98 39 43

1 psychomotricienne Mme VERGNE => 06 80 57 63 72
(11 Place du Monument)



Assistante sociale

Permanence **sur rendez-vous** à la mairie
Contacter le Centre Médico-Social
à Egletons au 05 19 07 82 90

Pharmacie

Horaires:

du lundi au vendredi 9h à 12h et de 14h à 19h
Le samedi 9h à 12h30 et de 14h à 16h
05 55 98 30 16

Une **borne de téléconsultation** médicale pour
accéder à un médecin est disponible aux horaires
de la pharmacie



Secours populaire
45 Route du Mont Gargan
Ouvert les mercredis de 13h30 à 17h30 et
le 2ème et 4ème samedi de 14h à 17h
Contact : 05 55 97 40 28 ou 07 87 12 12 19



Restos du cœur
256, ZA de l'Angle
Ouvert le jeudi de 9h à 12h
Contact : Corinne LEFEVRE
au 06 19 43 34 13

Cidrerie / Blanchisserie
Entreprise adaptée
108 ZA de la Malatie
Contact : 05 55 98 44 10



Cuisine centrale
Préparation, distribution de repas
Commande et annulation
48 heures à l'avance
Contact : 05 55 98 31 35

LE P'TIT MARCHÉ



2ème et 4ème dimanche du mois.
Si des producteurs et autres commerçants sont intéressés, n'hésitez pas à contacter la mairie au 05 55 98 30 12.

Le p'tit marché

Sous la halle et Place de la Mairie à partir de 9h

8 et 22 février

8 et 22 mars

12 et 26 avril

10 et 24 mai



En cas de panne, à votre domicile, vous devez contacter directement votre fournisseur concerné. La mairie ne peut pas signaler le dommage à la place de l'abonné.



Enedis - réseaux électriques
Contact au 09 726 750 19
<https://www.enedis.fr/panne-et-interruption>



Service de l'électricité
en cas d'urgence
dépannage
Un des fournisseurs
0 972 67 50 19

Syndicat des Eaux
De Puy la Forêt



Syndicat des Eaux de Puy la Forêt
- eau potable -
Contact au 05 55 21 44 97
En cas d'urgence 06 80 63 94 16



Service fibre
Tester son éligibilité,
déclarer un dommage
<https://lafibrenouvelle-aquitaine.fr/accueil>
0 806 806 006



Service de la téléphonie
39 00 service client orange
En cas de dommage sur le réseau
<https://dommages-reseaux.orange.fr/>

ELECTIONS MUNICIPALES

ÉLECTIONS
MUNICIPALES
15 et 22 mars
2026



1^{er}
tour

15 mars

Allez Voter!

2^d
tour

22 mars

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Etes-vous inscrit(e) sur les listes électorales?

- Vérifier le sur le site service-public.gouv.fr
- Sinon, inscrivez vous dès maintenant :
 - en ligne sur le site service-public.gouv.fr
jusqu'au mercredi 4 février
 - en mairie **jusqu'au vendredi 6 février** en complétant le cerfa 12669*02 et en joignant un justificatif de domicile de mois de 6 mois et une pièce d'identité



Bureau de vote ouvert à la mairie de Chamberet
De 8h à 18h

Pour prouver votre identité au moment de voter...
Merci de prévoir une pièce d'identité

**IL EST OBLIGATOIRE DE PROUVER
SON IDENTITE
MÊME SI L'ON EST CONNU DES
MEMBRES DU BUREAU DE VOTE**



*Carte nationale d'identité, Passeport, Carte vitale avec
photographie, Permis de conduire...*

CCAS

L'équipe du CCAS de Chamberet vous présente ses meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite dans vos projets pour cette nouvelle année.

Le 6 décembre 2025, les aînés de la commune qui le souhaitent, étaient réunis au restaurant de l'Hôtel de France en compagnie des élus, du personnel communal et des bénévoles du comité de fleurissement pour un repas et un après midi festif animé par Julien et Eric, c'est un peu plus de 125 personnes qui ont profité de ce moment de convivialité tout en faisant honneur au menu préparé par Florent et l'équipe du DeLys Royal et orchestré par Damien qui dirigeait le service.

Un intermède surprise a permis d'apprécier les voix masculines du conseil municipal soutenues par deux ténors locaux.

Quelques jours avant Noël, les membres du CCAS et des bénévoles ont procédé à la distribution d'environ 280 colis aux aînés de la commune qui n'ont pas souhaité ou pas pu participer au repas proposé. Les personnes qui étaient absentes lors du passage des bénévoles peuvent encore retirer leur colis à la mairie jusqu'au 27 février 2026, (un avis a été déposé dans leur boîte aux lettres), certains bénéficiaires ont souhaité faire don de leur colis à des œuvres sociales ou à la caisse des écoles, (pour la valeur du colis dans ce cas précis), nous les en remercions et leur vœu a été ou sera respecté.

Le CCAS est intervenu à plusieurs reprises pour venir en aide à des personnes en situation difficile ou pour des secours d'urgence. En ce début d'année prenez soin de vous, si vous rencontrez des difficultés, ne restez pas seul, n'hésitez pas à contacter la mairie, l'équipe du CCAS se tient à votre disposition pour tenter de vous venir en aide ou pour vous adresser aux services utiles.

Il est toujours possible de s'inscrire sur le registre des personnes fragiles ou isolées en remplissant le formulaire joint à chaque édition du Chamberet-Infos afin d'être contacté par les services du CCAS lors des périodes à risque (pandémie, canicules, périodes de grands froids, etc...). En cas de non réponse l'appelant laisse un message vocal, merci de bien vouloir en retour appeler le secrétariat de mairie pour signaler si vous avez besoin d'aide ou simplement pour dire que tout va bien.

ECOLE

Un goûter de Noël chaleureux !

Jeudi 18 décembre, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants pour les écouter chanter et leur offrir un livre. Après l'avoir remercié pour ce cadeau, ils ont partagé un moment convivial autour d'un goûter.

Les enseignantes remercient la Mairie pour l'achat des cadeaux et de la collation ; ainsi que l'APE pour les chocolats.



Bonne retraite Hélène !

Moment de convivialité avec les enfants pour fêter le départ en retraite d'Hélène BONNEFOND BOUCHU, bien dissimulée parmi les enfants !



MICRO-CRECHE LES P'TITS BOUTS

Gérée par VYV³ Coeur d'Aquitaine dans le cadre d'une délégation de service public pour le compte de la Ville de Chamberet, la micro-crèche Les P'tits Bouts propose aux parents une solution d'accueil régulier, occasionnel ou d'urgence, pour les enfants de moins de 6 ans. Ouverte du lundi au vendredi, de 6h30 à 18h30, elle dispose d'une capacité d'accueil de 12 places. Elle accueille prioritairement les enfants de la commune de Chamberet, des personnes travaillant à Chamberet ainsi que ceux résidant dans les autres communes de la Communauté de communes Vézère Monédières Millesources.

La structure est installée dans un bâtiment neuf, situé en face de l'EHPAD de Chamberet, spécialement conçu et aménagé pour le bien-être des tout-petits. Elle offre un environnement sécurisé, bienveillant et stimulant, encadré par une équipe de quatre professionnelles qualifiées, dont la directrice Emmanuelle Vilbert.

Toute l'équipe des P'tits Bouts vous souhaite une très belle année 2026 !

> **Contact** : Micro-crèche "Les P'tits Bouts" - 9 route de Boisse – 19370 Chamberet Tél. : 05 55 70 18 89
– Mail : lesptitsbouts@vyv3-cda.fr

ALSH LE CHAMSOURI

L'équipe d'animation du CHAMSOURI vous souhaite ses meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour l'année 2026 !

Après une année 2025 réussie, nous constatons une augmentation de la fréquentation les mercredis. Nous repartons cette année sur les projets forts de 2025 avec quelques nouveautés !

Au programme cette année :

- Carnaval à Tulle le 19 Février
- 2 mini-camps (Vacances de Printemps et d'Été)
- Thème découverte des métiers
- Savoir Nager, et Savoir Rouler relancés au printemps
- Piscine, Accrobranche
- Pêche
- Halloween



Sorties extérieures et interventions :

Durant les vacances, des sorties et interventions seront proposées afin de découvrir le territoire et pratiquer des activités sportives et culturelles qui font partie de nos objectifs éducatifs. Nous aurons une sortie et/ou une intervention par semaine en lien avec le thème traité.

Inscription

Pour les vacanciers et les habitants des communes alentours, vous trouverez tous les documents d'inscription (Autorisations parentales et la fiche sanitaire) ainsi que les programmes sur le Site internet "clshlechamsouri.jimdo.com" ou directement en version papier à la Mairie.

Concernant les familles dont les enfants fréquentent l'école de Chamberet, le dossier d'inscription de l'école s'applique aussi à l'ALSH. Toutes les informations qui nous sont nécessaires ont été intégrées à ce dossier.

Vous devez compléter la fiche d'inscription avec le programme et la remettre au directeur. L'inscription est obligatoire et sera définitive lorsque le directeur aura reçu les documents et qu'il vous contactera.

Attention, pour certaines activités les places sont limitées !



Vue sur la vallée de la Dordogne
Sortie Forêt des singes à Rocamadour



Découverte des champignons et des arbres
Journée Découverte de la Nature par les
étudiants de Meymac et Bugeat

FORMATION : GESTES QUI SAUVENT

Premiers secours citoyens à Chamberet : une formation au service de tous

Les 5 et 6 décembre, la commune de Chamberet a accueilli une session de formation aux Premiers Secours Citoyens (PSC), permettant à plusieurs habitants de se former aux gestes qui sauvent. Animée par le formateur Vincent Coissac, cette formation a combiné apports théoriques et exercices pratiques dans une ambiance conviviale et studieuse.

Au fil des deux journées, les participants ont appris à alerter les secours, à pratiquer le massage cardiaque, à utiliser un défibrillateur automatique externe (DAE), ainsi qu'à réagir face aux situations d'étouffement, de malaise ou de perte de connaissance.

Cette action a été rendue possible grâce au soutien du financeur SISA du Mont Ceix (Maison médicale de Chamberet), représenté par M. Alex Desassis, dont l'engagement a permis la mise en place de cette initiative utile à l'ensemble de la population.

La session s'est clôturée par un pot de l'amitié, en présence de M. Bernard Rual, maire de Chamberet, de M. Alex Desassis, et de M. Elvis Dailly, président de l'Amicale des sapeurs-pompiers. Le Lieutenant Mays s'était excusé, venant saluer l'engagement des stagiaires et l'importance de ces formations pour la sécurité de tous.



CAFE DES AIDANTS



En cette nouvelle année, nous avons le plaisir d'annoncer la poursuite des permanences HOLA dédiées aux proches aidants sur votre Commune de Chamberet.

Pour rappel **HOLA (Halte Orientation en Lien pour les Aidants) est un lieu pensé PAR les aidants et POUR les aidants.** HOLA s'adresse à toutes celles et ceux qui accompagnent au quotidien un proche fragilisé par le handicap, l'âge ou la maladie.

Pour soutenir les aidants dans leur engagement, l'Adapei de la Corrèze poursuit donc son action aux côtés de ses partenaires, affirmant ainsi sa volonté d'accompagner au plus près les besoins des familles et des proches aidants sur le territoire.

Les permanences HOLA auront toujours lieu **le premier mardi de chaque mois de 13h30 à 17h00, à la médiathèque de Naves.**

Cet espace d'écoute, d'échanges et de soutien se veut être un véritable lieu ressource, favorisant la rencontre, le partage, le bien-être et l'entraide. Un lieu dédié PAR et POUR les aidants.

Il permet à chacun de :

- partager ses expériences,
- trouver des informations utiles,
- profiter de séances de luminothérapie,
- bénéficier de temps d'écoute et de soutien.



En 2026, les **Cafés des Aidants** (flyers à venir) continueront à rythmer le premier trimestre, toujours dans le même esprit de partage et de soutien. D'autres activités sont également en préparation sur la commune de Chamberet pour enrichir ces temps de rencontres et d'accompagnement.

ASSAINISSEMENT

RAPPEL des tarifs d'assainissement pour l'année 2025 :

- l'abonnement au service passe de 45 € à 50 €;
- le tarif du mètre cube consommé est de 1,32 € et de 1,25 € pour une consommation au-delà de 100 m³. Il est important de signaler que le budget d'assainissement est soumis à la TVA.

La facturation par la commune pour l'année 2025 aura lieu prochainement, si vous souhaitez être prélevé pour l'année prochaine merci de faire parvenir votre RIB par mail ou par courrier ou en main propre à la mairie de Chamberet (mail : contact@mairie-chamberet.fr).

PIECES D'IDENTITE

La **Carte Nationale d'Identité** (CNI) est un document délivré par l'Etat français permettant d'identifier la personne qui en est détentrice. Validité : 15 ans. Pour les mineurs, la durée de validité reste de 10 ans. La délivrance d'une CNI est gratuite sauf en cas de perte ou de vol de l'ancien titre. Dans ces derniers cas vous devrez fournir un timbre fiscal de 25 €.

Le **passport** est un titre de circulation qui peut également servir de pièce d'identité sur le territoire français. Validité : 10 ans. La délivrance d'un passeport est payante. Les tarifs sont de 86 € pour les majeurs, 42 € pour les mineurs de 15 à 18 ans et 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans.

Comment l'obtenir ?

Les demandes se font uniquement sur rendez-vous en mairie à

* TREIGNAC au 05.55.98.00.49,

* UZERCHE au 05 55 73 17 00.

Le rendez-vous dure environ 20 minutes. Toutefois pour gagner du temps nous vous conseillons de faire votre pré-demande en ligne sur www.ants.gouv.fr

RECENSEMENT MILITAIRE - CITOYEN

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement militaire à compter de votre 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit.

Si vous êtes devenu Français entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit l'obtention de la nationalité française.

Il est obligatoire de faire le recensement militaire.

Cela vous permet :

- d'obtenir une attestation de recensement. Avoir cette attestation est obligatoire pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) ou un concours administratif en France,
- d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté. Avoir participé à la JDC ou en avoir été exempté, est obligatoire pour s'inscrire à partir de l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, ...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de l'âge de 25 ans.
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans. Vous pourrez voter dès l'âge de 18 ans, sans avoir d'autres démarches à effectuer (sauf en cas de déménagement notamment).

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile, vous devez fournir les documents suivants : carte nationale d'identité ou passeport valide, et livret de famille à jour. Il est également possible de le faire en ligne service-public.fr

La Mairie vous remet un certificat de recensement.

Une fois recensé, attendre 6 mois pour créer votre compte sur majdc.fr

URBANISME

Il est possible de déposer votre demande de travaux de façon dématérialisée. Pour cela il suffit de vous connecter via ce lien

<https://rieau.cohesion-territoires.gouv.fr/petitionnaire/login>

Et de vous identifier grâce à vos codes FranceConnect, puis laissez vous guider.

Les informations seront enregistrées automatiquement au fur et à mesure de votre démarche sur votre compte Service-Public. Vous pourrez vous interrompre à tout moment et reprendre la démarche plus tard.





Nos activités touristiques

LA MAISON DE L'ARBRE ET DE LA NATURE Chamberet, un écrin de nature à découvrir



Au cœur de la commune, l'arboretum de Chamberet et la Maison de l'Arbre et de la Nature constituent un pôle touristique et pédagogique unique en Corrèze. Véritable havre de verdure, l'arboretum invite à la promenade à travers une collection remarquable d'arbres et d'essences variées, accessibles à tous, tout au long de l'année.

Prolongement naturel de cette balade, la Maison de l'Arbre et de la Nature propose un espace d'interprétation dédié au monde végétal, à la biodiversité et aux relations entre l'homme et son environnement. Expositions, animations, ateliers pédagogiques et accueil de groupes scolaires rythment la vie du site et en font un lieu vivant, tourné vers la transmission et la sensibilisation.

Pensé comme un espace de découverte pour les familles, les visiteurs de passage comme pour les habitants, ce pôle s'inscrit pleinement dans l'identité touristique de Chamberet. Il offre une parenthèse nature, propice à la curiosité, à l'apprentissage et à la détente, tout en valorisant le patrimoine naturel local.

Que ce soit pour une promenade ombragée ou une visite culturelle, la Maison de l'Arbre et de la Nature reste une invitation à redécouvrir la commune autrement.



Pose nichoirs
SNU



Animations abeilles
avec une école



Construction nichoir
SNU





CHAMBERET, les activités de pleine nature

PARCOURS ACROBATIQUE EN HAUTEUR



À l'aube de la saison touristique, notre commune se prépare à accueillir visiteurs et familles, grâce notamment à notre patrimoine, à nos sentiers et nos diverses activités et hébergements qui offrent un environnement propice au ressourcement.

Deux aménagements sont en cours de réalisation, la **restructuration du parcours enfant de l'accrobranche (pitchoun)**, afin de répondre aux nouvelles exigences de sécurité, ainsi que la mise en place de filets pare-ballons autour du city stade afin de garantir un meilleur confort d'utilisation et pour limiter les dégradations sur le grillage périphérique. Un projet de **chasse au trésor numérique** qui permettra de découvrir notre commune de manière originale, à travers un parcours interactif mêlant jeu, patrimoine et nature verra le jour avant le début de l'été.

Ces nouvelles initiatives viennent compléter les équipements et activités déjà présents sur la commune, tout en s'inscrivant dans une démarche de valorisation du territoire. Elles ont pour objectif d'attirer un public varié et de mettre en avant le dynamisme touristique de la commune.



Ouverture de la Maison de l'Arbre et de la Nature :

- hors vacances scolaires mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 14h à 17h30
- vacances scolaires tous les jours 10h-12h et 14h-18h

Ouverture de Montoz'arbre à partir du 6 avril au 3 mai de 14h à 17h
(sauf le dimanche)

sur réservation au 06 45 69 10 88

L'AIDAH, au service des aînés et des personnes en situation de handicap

Basée à Saint-Bonnet-l'Enfantier, sur le canton d'Allasac, l'Association Intercantonale d'Intervention au Domicile des Aînés et des Personnes Handicapées (AIIDAH) accompagne depuis de nombreuses années les habitants du territoire pour faciliter leur quotidien.

Elle est présidée par Didier MARSALEIX, Conseiller départemental du canton d'Allasac et maire de Saint Bonnet L'Enfantier.

L'association propose deux services visant à faciliter le maintien à domicile des personnes vulnérables du fait de leur âge ou de leur handicap, ouverts à tous sans engagement :



* Le portage de repas

Ce service, géré par Sandra Labonne, permet de recevoir chaque jour un repas complet et équilibré, préparé par le Centre Hospitalier Alexis Boyer d'Uzerche à partir de menus établis par une diététicienne.

Deux formules sont possibles :

- Formule gourmande (12 €) : potage, deux entrées, viande ou poisson avec légumes, deux fromages ou produits lactés et un dessert ;

- Formule plaisir (9 €) : entrée, plat complet et dessert.

Le service dessert les cantons d'Allasac, Seilhac-Monédières et Uzerche, ainsi que les communes voisines.

Une cotisation annuelle symbolique de 1 € est demandée.

06 35 29 50 70 – aiida@orange.fr

* Le service mandataire

Dirigé par Blandine Guyonnaud-Pradeaux, ce service aide les personnes âgées ou en situation de handicap qui souhaitent employer une aide à domicile.

L'association s'occupe de toutes les démarches administratives : contrats, bulletins de salaire, déclarations sociales, remplacements, fin de contrat.

Les employeurs versent chaque mois des frais de gestion modestes pour ce service.

06 15 26 60 98 – mandataire-aiidah@orange.fr

L'association fonctionne toute l'année, sans interruption et ouvre droit à un crédit d'impôt de 50 % sur les prestations de services à la personne.

L'équipe de l'AIDAH est à votre écoute du lundi au vendredi, de 9h à 17h, toujours avec bienveillance et disponibilité.

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (Service Prestataire)

Le SAAD de l'AADM intervient sur le canton Seilhac Monédières. Vous n'avez aucune formalité administrative à gérer, l'Association s'occupe de tout.

L'AADM emploie une équipe de professionnels qu'elle met à votre disposition pour la réalisation des tâches suivantes :

- * Entretien du cadre de vie (sols, poussières, carreaux, sanitaires etc...).
- * Entretien du linge.
- * Aide aux courses (avec ou sans accompagnement).
- * Préparation et aide à la prise des repas.
- * Aide aux transferts, habillage/déshabillage.
- * Accompagnement à la vie sociale (compagnie, aide à la marche, jeux etc...).
- * Surveillance de la prise de médicaments (sous conditions).
- * Gestion du chauffage (rentrez le bois, sous conditions).



Notre agrément vous permet d'obtenir un crédit d'impôt pour les sommes versées, dans les conditions et limites posées par l'article 199 sexdecies du CGI. Une attestation fiscale vous est remise l'année suivante.

Les possibilités de financement sont en fonction de votre situation personnelle. Des prises en charges sont possibles par :

- * Votre caisse de retraite principale ou complémentaire
- * Votre mutuelle suite à une hospitalisation
- * Du Conseil Départemental dans le cadre de l'APA, la PCH ou l'aide sociale

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
05.55.98.89.33
Mail : aadm19@orange.fr

En dehors de ces horaires, un répondeur téléphonique est à votre disposition. Votre demande sera traitée dans les meilleurs délais dès réception.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal PLUi

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources - lancement de l'étude -

La démarche est lancée !

La Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources s'est récemment engagée dans une démarche d'élaboration de **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**.

Ce document, commun aux 20 communes membres, fixera les grandes règles d'urbanisme et les orientations de développement sur la décennie 2030-2040. Il remplacera, à terme, les PLU existants (sur Bugeat, Chamberet et Treignac) et permettra aux communes couvertes par le Règlement National d'Urbanisme (RNU) de mettre en place un outil permettant de reprendre la maîtrise de leur urbanisme en définissant des règles adaptées à leur territoire.

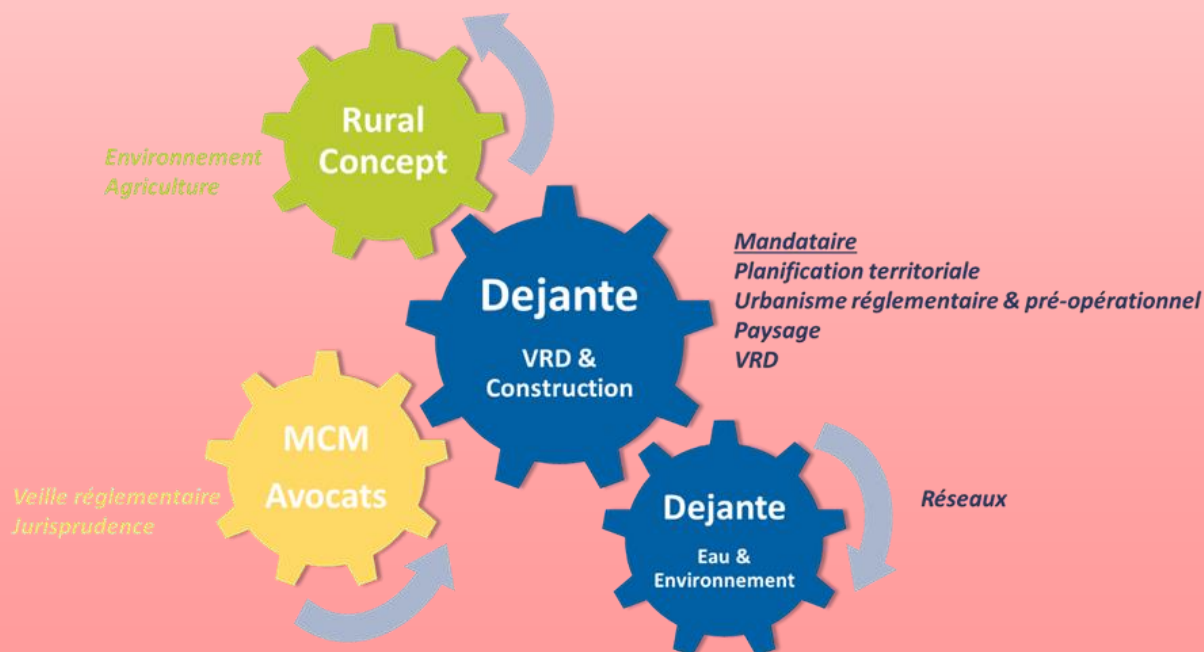
Pourquoi un PLUi ?

Le PLUi permettra :

- D'assurer une cohérence à l'échelle du territoire intercommunal,
- De mieux prendre en compte les enjeux actuels (environnement, agriculture, logement, économie, déplacements...),
- D'intégrer les nouvelles/futures obligations légales, comme celles issues de la loi Climat & Résilience ou encore le Schéma de Cohérence Territoriale en cours d'élaboration à l'échelle du PETR Vézère-Auvézère.

Comment va-t-il être construit ?

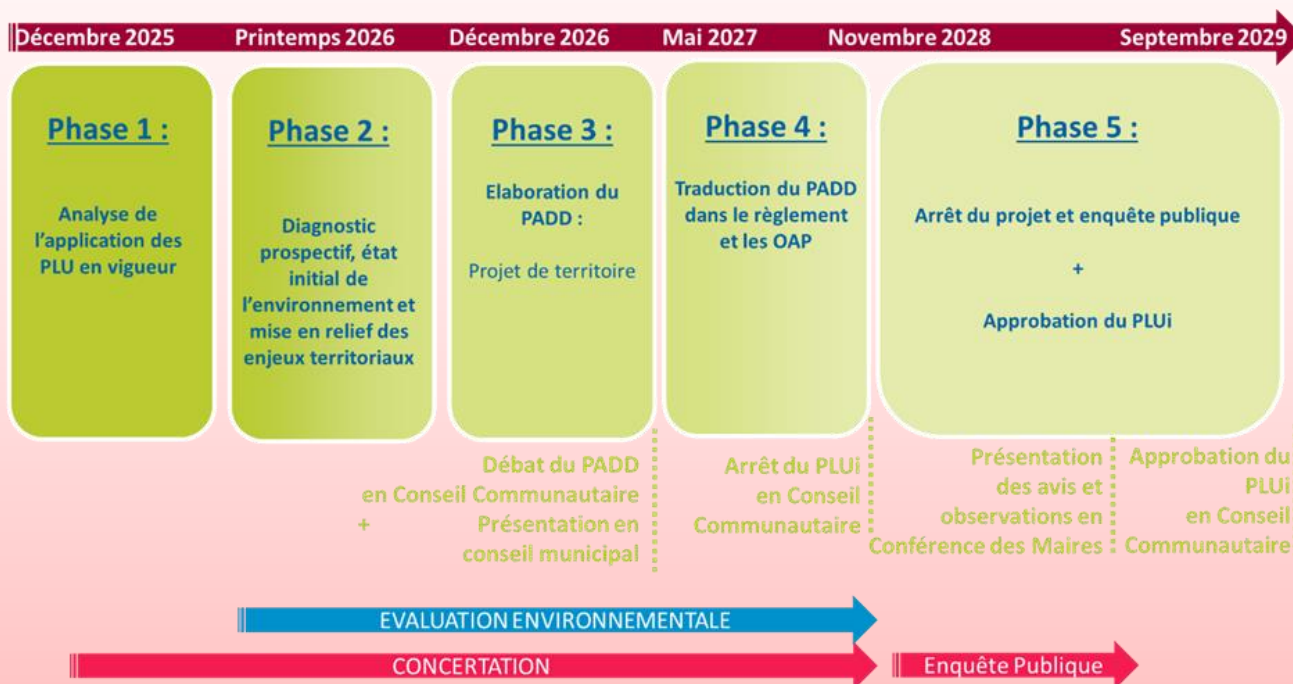
Pour réaliser ce document, la Communauté de Communes doit procéder par étapes successives de travail, de réflexion et de concertation. Pour cela, elle s'est adjoint les services conjoints de bureaux d'études spécialisés pour la bonne réalisation de cette étude :



La démarche va se dérouler en 5 phases :

1. Analyse de l'application **des plans locaux d'urbanisme en vigueur**.
2. **Diagnostic prospectif du territoire** sous les angles thématiques de la population, de l'habitat, des activités économiques, de l'environnement, du paysage, ...
3. Élaboration du **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**, qui définira les grandes orientations pour l'avenir.
4. **Traduction du PADD dans le règlement et les OAP** : rédaction du règlement, du zonage et des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) en lien avec les objectifs définis dans le projet de territoire.
5. **Phase administrative englobant l'arrêt du PLUi**, la consultation des Personnes Publiques Associées, **l'enquête publique puis l'approbation finale**.

L'ensemble de ce travail se fera en association avec les Personnes Publiques Associées (services de l'Etat, Chambres consulaires, Conseils Départemental et Régional, Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin, ...).



L'approbation du document est envisagée sur la fin d'année 2029.

Et vous, comment participer ?

La concertation avec les habitants est ouverte dès maintenant. Des registres sont disponibles :

- dans chaque **mairie**,
- au **siège de la Communauté de Communes**.

Vous pouvez aussi transmettre vos remarques et demandes :

* par courrier :

- à l'attention de Monsieur le Président : 15 avenue du Général de Gaulle, 19260 TREIGNAC
- à l'attention de Monsieur le Maire : 1 Place de la Mairie 19370 CHAMBERET

* par mail :

- à l'adresse amenagement@ccv2m.fr
- à l'adresse de la mairie contact@mairie-chamberet.fr

Les documents seront consultables au fur et à mesure de leur achèvement sur le site internet de la Communauté de Communes ccv2m.fr. Des **réunions publiques et permanences** seront également organisées au fil de l'avancement du projet afin de vous les présenter.

Vous serez systématiquement informés de l'état d'avancement des études du PLUi via les bulletins intercommunal et municipaux, les journaux locaux, le site internet de la Communauté de Communes, la page Facebook ou encore via l'application Intramuros.

LE PLUi ARRIVE SUR NOTRE TERRITOIRE !



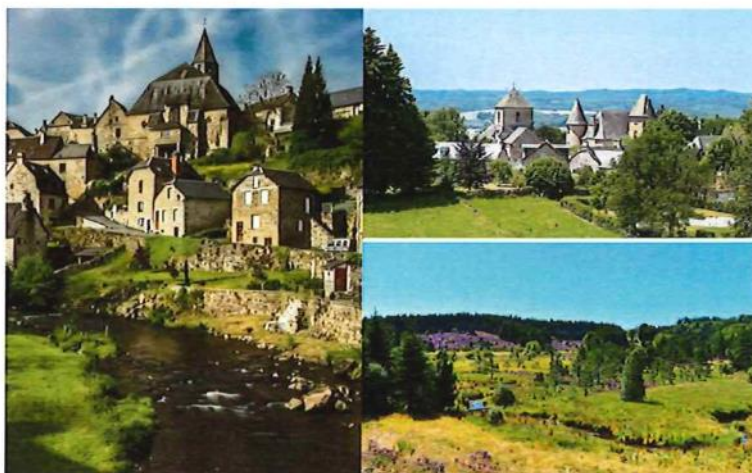
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VÉZÈRE MONÉDIÈRES MILLESOURCES

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la
Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources
(CCV2M)

Qu'est-ce que le PLUi ?

Un document stratégique commun aux 20 communes qui définira les règles d'urbanisme et les orientations de développement pour 2030–2040.

Il remplacera les PLU existants de Bugeat, Chamberet et Treignac. Il se substituera au Règlement National d'Urbanisme sur les autres communes en leur permettant de se doter d'un cadre réglementaire adapté à leurs spécificités, afin de mieux maîtriser leur développement.



Objectif d'approbation :
Fin d'année 2029

À quoi sert-il ?

- Assurer une cohérence à l'échelle intercommunale
- Répondre aux enjeux environnementaux, agricoles, économiques et résidentiels
- Intégrer la loi Climat et Résilience
- S'articuler avec le futur SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du PETR Vézère-Auvézère

Comment participer ?

La concertation est ouverte dès maintenant. Vos remarques peuvent être déposées :

- dans les registres disponibles en mairie et au siège de la CCV2M
- par courrier ou par courriel (à destination des mairies ou de la CCV2M)

Des réunions publiques et des permanences seront réalisées au fur et à mesure de l'élaboration du PLUi. Les informations sur son avancée sont consultables sur le site de la CCV2M : ccv2m.fr. Elles seront en outre relayées via les bulletins municipaux et intercommunaux, la presse locale et l'application Intramuros.



Les infos c'est
par ici !



SERVICE DECHETS

RÈGLES DE TRI

LES EMBALLAGES

**PAS DE DÉCHETS EMBOÎTÉS
PAS DE SACS REMPLIS**

LE VERRE

LE PAPIER

**ORDURES MÉNAGÈRES
CE QU'IL RESTE APRÈS AVOIR FAIT LE TRI**

DÉCHETS ÉLECTRONIQUES

DÉCHETS VERTS

LA FERRAILLE

LE BOIS

LES GROS CARTONS

LES TEXTILES

LES JOUETS

LE MOBILIER

AMPOULE/PILE/NEON

**EN DÉCHÈTERIE
= CE QUE VOUS NE POUVEZ PAS METTRE DANS LE JAUNE, VERT ET BLEU ET ORDURES MÉNAGÈRES**

DÉCHÈTERIE DE CHAMBERET 06 79 47 41 73
MARDI & JEUDI 8H00-12H00
SAMEDI 8h00-12h / 13h30-17h30

A partir de 2026, la communauté de communes continuera de déployer le programme de développement des zones de compostage de proximité. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de valoriser les biodéchets et de favoriser une gestion plus durable et responsable du territoire.

Grâce à vos efforts de tri depuis le début de l'année, nous avons collectés près de 200 tonnes d'ordures ménagères en moins, et 55 tonnes d'emballages en plus, par rapport à l'année précédente.



zone de compostage partagée
Place Jean Moulin à Treignac

BIODÉCHETS

MARC DE CAFÉ
RESTES FRUITS LÉGUMES
FEUILLES MORTES
COQUILLES D'OEUF BROYÉES
MOUCHOIRS
PLANTES FANÉES
PAPIER JOURNAL
AGRUMES EN PETITS MORCEAUX
RESTES DE PÂTES RIZ CUITS À L'EAU ...

MOBILITE



Le service de location de vélos de la CCV2M a fêté ses trois ans d'existence en octobre dernier. Depuis l'ouverture, 47000 kilomètres ont été parcourus, soit plus que le tour de la Terre. Ce report vers le vélo est bénéfique à tous, directement en termes d'activité physique, d'agrément et d'économie pour les cyclistes et de qualité de vie et d'écologie pour tous (l'émission de 3,8 T de CO² a ainsi été évitée). Essentiellement loués pour le loisir au début, les vélos sont désormais très majoritairement utilisés pour les déplacements domicile-travail.

Pour rappel, dans le cadre de cet usage, la location est prise en charge à 50% minimum par l'employeur (articles L. 3261-1 à L. 3261-4 du Code du travail pour la location au près d'un service public). Le service de location longue durée des vélos à assistance électrique de la CCV2M est ouvert à l'année. Afin de vous inciter à vous déplacer à vélo durant la saison hivernale, les tarifs sont réduits de début novembre à fin mars (35€ au lieu de 50€). Profitez-en ! Un atelier de mécanique vélo s'est déroulé sur la place de la Mairie de Chamberet le 19 octobre dernier. Si vous souhaitez apprendre à entretenir votre vélo ou être aidé pour sa remise en état ou son électrification, rdv les 1er samedi de chaque mois de 10h à 17h et tous les 3^{ème} mercredi de chaque mois de 14h à 17h30 à Lacelle.



Les ateliers du garage associatif **Gasel** sont gratuits et ouverts à tous...

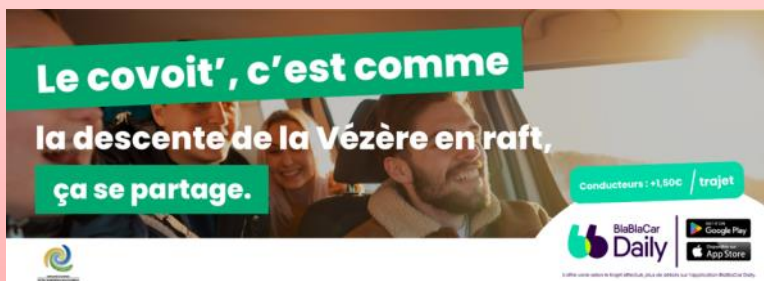
Retrouvez tous les détails sur le site <http://ccv2m.fr/location-vc/>



Vous avez sûrement aperçu la nouvelle signalétique apparue cet été sur certaines routes secondaires du département. Le réseau des Voies Vertes Pâles (VVP) couvre 1200km et assure la liaison entre tous les sites emblématiques corréziens. Sur la CCV2M, il permet d'arriver d'Uzerche ou de Chaumeil et de rejoindre la « Vagabonde » (vélo route 87) à Bugeat ou la V93 via Tarnac. Ainsi les lacs de Treignac, Viam et Tarnac sont accessibles par des itinéraires balisés depuis Chamberet et Treignac. Restez vigilants, ces itinéraires sont des voies partagées à destination des piétons, des cyclistes et des voitures mais ne font pas l'objet d'une réglementation particulière. Vous pouvez retrouver l'ensemble des itinéraires sur le site du conseil départemental :

<https://www.correze.fr/VVP19>

Afin d'inciter au covoiturage pour les trajets du quotidien (distance < 80km), la Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources **offre le trajet des passagers** jusqu'à fin mai et le conducteur reçoit le montant de 1,50 à 3€ par passager, selon la distance. Pour participer, il suffit de réaliser vos trajets en utilisant l'application de covoiturage **BlablaCarDaily**, au départ ou à la destination d'une adresse dans une des communes de notre territoire.



Un stationnement est dédié au covoiturage sur la place du champ de Foire à Chamberet.



Depuis le 1^{er} septembre 2025, le TAD améliore encore son service à destination de la population et propose désormais des arrêts directement sur nos trois EHPAD (Bugeat, Chamberet & Treignac) en plus de la desserte centre bourg des mardi et jeudi. Ainsi vous pouvez rendre visite à nos aînés avec une navette qui vous prend en charge devant votre domicile et vous dépose devant la porte de l'EHPAD. L'aller-retour peut se faire sur la demie journée matin ou après-midi ou à la journée entière pour un forfait de 4,50€. Durant l'hiver, un arrêt est mis en place pour desservir la permanence des restos du cœur le jeudi matin. Les gares SNCF de Bugeat, Lacelle et Uzerche sont desservies les lundi, mercredi et vendredi, sur tous les horaires de trains pour ces 2 premières et pour un horaire matin et soir sur Uzerche.

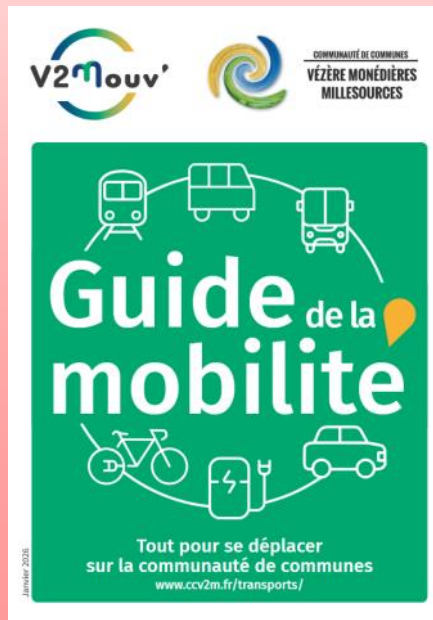
La combinaison, TAD + train depuis Lacelle ou Bugeat représente une alternative partielle à la suppression depuis le 1^{er} septembre du car direct Chamberet-Limoges qui circulait les lundi, mercredi et samedi.



Dans le cadre du programme **d'Ecomobilité inclusif TIMS**, la Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources (CCV2M) est engagée dans une démarche **d'expérimentation de véhicules intermédiaires**. Ils sont le chaînon manquant entre le vélo à assistance électrique (proposé en location longue durée aux habitants par la collectivité) et la voiture individuelle. A 2, 3 ou 4 roues, ils sont moins coûteux, moins lourds, plus durables, plus simples, plus efficaces et répondent à la majeure partie des usages d'une voiture au quotidien (déplacement inférieur à 50km aller retour, pour 1 à 2 personnes, avec 50kg maximum de charge).

Vous êtes particulier ou professionnel·le installé·e sur le territoire de la collectivité et **souhaiteriez expérimenter un véhicule innovant...** Faites acte de candidature en nous retournant le dossier téléchargeable sur le site de la CCV2M : <http://ccv2m.fr/transports/>

Pour tout renseignement, contactez le conseiller mobilité de la CCV2M au 06.12.54.25.50 ou par email : mobilite@ccv2m.fr



LES TRANSPORTS jusqu'au 31 août 2026

Aller vers TULLE	Lundi	Du Lundi au Vendredi	Du Lundi au Vendredi
Chamberet	06:15	07:45	12:15 (avec changement à Seilhac)
Tulle - Gare	07:34	08:47	13:27

Ligne 272

Retour de TULLE	Du Lundi au Vendredi + vacances scolaires (zone A)	Du Lundi au Samedi	Mercredi (période scolaire)	Vendredi et jours de sortie (période scolaire)	Du Lundi au Vendredi (période scolaire)
Tulle - Gare	06:00	12:30	13:10	17:00	18:10
Chamberet	07:43	13:43	14:13	18:30	19:15

Information et réservation : Tel. 0 970 870 870

Site @ <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/>

CCV2M - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat OPAH

BESOIN D'AIDE POUR FINANCER VOS TRAVAUX ?

Avec l'OPAH la Communauté de communes Vézère - Monédières – Millesources vous accompagne !

SUBVENTIONS - APPUI ADMINISTRATIF - CONSEILS TECHNIQUES

Des aides pour financer mes travaux

Engagée par la **Communauté de communes Vézère - Monédières – Millesources**, l'**OPAH** (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) permet aux habitants des 20 communes du territoire de bénéficier d'**aides financières** pour réaliser des **travaux d'amélioration ou d'adaptation** de leur logement.

La **Commune de Chamberet** participe également à cette opération en subventionnant certains travaux.

Un accompagnement pour simplifier mes démarches et sécuriser mon projet

L'OPAH met en œuvre un **accompagnement gratuit** par un opérateur habitat spécialisé, **SOLIHA Limousin**, agréé par l'Anah et agréé Mon accompagnateur Renov' par l'Etat.

Ainsi, les propriétaires sont accompagnés tout au long de leur projet permettant de **simplifier et sécuriser leurs démarches**, ils sont conseillés techniquement sur leur projet par des **professionnels indépendants** et sont ainsi assurés de **bénéficier de toutes les aides disponibles**.

Le bilan

A Chamberet, ce sont **9 propriétaires** qui ont d'ores et déjà obtenus les accords de financement de leurs travaux : 6 pour des travaux de rénovation énergétique globale et 3 pour adapter le logement de personnes âgées et permettre ainsi le maintien à domicile.

Pour les **travaux de maintien à domicile**, principalement l'adaptation de la salle de bains, le **coût moyen des travaux est de 8 100 € subventionnés à hauteur de 7 150 €**.

Pour les **travaux de rénovation énergétique**, il s'agit de projets d'ampleur avec changement du mode de chauffage et travaux d'isolation a minima dont le **coût est en moyenne de 52 900 €**. Le fort niveau des aides pour ces projets permet que le **reste à charge du propriétaire** pour ces travaux ne soit que de **9 400 €**.

Allors que **les 2/3 des maisons étaient initialement en étiquette énergétique G**, le gain énergétique est en moyenne de 60% avec un saut de 3 classes et une **étiquette D après travaux**, entraînant une **diminution importante des consommations énergétiques** et une **amélioration du confort des habitants**.

Les bénéfices de l'opération sont aussi économiques puisque celle-ci a généré à **Chamberet** plus de **345 000 € de travaux (2 485 000 € à l'échelle de la Communauté de communes)**, réalisés à 95% par des artisans de la **Communauté de communes** ou de la **Corrèze**.



Avec l'**OPAH**, la Communauté de communes vous permet de bénéficier d'**aides financières** pour **réaliser des travaux** et d'**être accompagnés gratuitement** dans toutes vos démarches.

POUR QUI ?

- Les propriétaires occupants en résidence principale
- Les propriétaires bailleurs

POUR QUELS TRAVAUX ?



Rénovation énergétique globale

plusieurs postes de travaux : isolation, chauffage, menuiseries, ventilation, ...



Adaptation du logement

travaux de maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées



Réhabilitation globale

réhabilitation de logements dégradés



Aides spécifiques Chamberet

rénovation de logements locatifs vacants et occupés

Renseignez-vous !

ESPACE CONSEIL
FRANCE RENOV'
05 55 20 88 96
renov.energie@cpicorreze.com

SOLIHA LIMOUSIN
05 55 20 58 64
contact.correze@soliha.fr



Programme Février - Mars - Avril 2026



SAMEDI 7 FÉVRIER 16H [INAUGURATION] Inauguration collection Nationale

Une sélection d'œuvres numérisées venues des musées les plus emblématiques de France. Une collection qui raconte l'histoire de France à travers son patrimoine.



JEUDI 19 FÉVRIER 14H [ATELIER] Atelier masques vénitiens

Animé par Liliane Guedon-Rouillon, cet atelier de fabrication de masques pour petits et grands sera précédé d'une visite à la Micro-Folie sur le thème du carnaval.



VENREDI 06 MARS 20H30 [PROJECTION] Documentaire : Camille Claudel, sculpter pour exister

Une exploration sensible de la trajectoire de la sculptrice Camille Claudel (1864-1943), qui accorde une place particulière aux rapports qu'elle entretient avec ses consoeurs et la solidarité.



SAMEDI 14 MARS 16H [MICRO-CONFÉRENCE] Le portrait dans l'art

Le portrait est un genre artistique qui a traversé toutes les âges. Cette conférence propose de revenir sur les différentes formes que peuvent avoir pris ces portraits et ce qu'ils disent de leur époque.



MERCREDI 25 MARS 14H30 & VENDREDI 27 MARS 20H30 Fête du court-métrage

Du 25 au 31 mars la fête du court métrage bas son plein partout en France. À cette occasion, la Micro-Folie propose deux diffusions de sélection de courts métrages un premier jeune public le mercredi, sur le temps libre et un second tout public, le samedi soir, sur la jeunesse, entre audace, timidité, angoisse et colère.



MERCREDI 08 AVRIL ET SAMEDI 11 AVRIL 14H-17H [RÉALITÉ VIRTUELLE] Destination musées : une expérience immersive inédite

Cette expérience immersive inédite propose une nouvelle manière de découvrir le patrimoine muséal, sans contrainte physique ou géographique. Mettez un casque de réalité virtuelle, et vous voici immergés, sans avoir à bouger, dans ces musées !



VENREDI 24 AVRIL 20H30 [PROJECTION] Britney sans filtre

Qu'est-il arrivé à la princesse de la pop ? Incarnation parfaite du rêve américain et de ses dérives, Britney Spears apparaît comme le cobaye de la célébrité moderne. Cette série documentaire retrace la trajectoire de la première pop star du XXIe siècle et dévoile les rouages d'une société du spectacle qui tourne à vide, alimentée par notre regard à tous.

Vous faites partie des acteurs locaux (associations, institutions, artistes, artisans d'art, etc.) et vous souhaitez proposer une animation ? Contactez-nous !



CRÉDITS : Jacques-Louis David, Tête de pastifère, 1780, Paris, École nationale des Beaux-Arts, Photo : Thierry Dillivier - Camille Claudel, sculpter pour exister © Sandra Paugan / CFTI Productions - Camille Francis de Radio Télévision - La Joconde, Leonard de Vinci, Musée du Louvre - La fête du court métrage - Graffi en 3D © Anastasie Halberstam - Britney sans filtre © Jeanne Burel / Morgane Production

FÉVRIER

07/02	14h-16h	Visite libre
	16h	Inauguration de la collection nationale
11/02	14h-17h	Visite libre
14/02	14h-17h	Visite libre
18/02	14h-17h	Visite libre
19/02	14h-17h	Atelier Masques Vénitien
21/02	14h-17h	Visite libre
25/02	14h-17h	Visite libre
28/02	14h-17h	Visite libre

MARS

04/03	14h-17h	Visite libre
08/03	20h30	Projection documentaire : Camille Claudel, sculpter pour exister
11/03	14h-17h	Visite libre
14/03	14h-16h	Visite libre
	16h	Micro-conférence : Le portrait dans l'art
18/03		FERMÉ
21/03		FERMÉ
25/03	14h30	Fête du court métrage
		Sélection Jeune Public : Le temps libre
27/03	20h30	Fête du court métrage
		Sélection Tout Public : La jeunesse

AVRIL

01/04		FERMÉ
04/04		FERMÉ
08/04	14h-17h	Destination musées : une expérience immersive inédite [Réalité virtuelle]*
11/04	14h-17h	Destination musées : une expérience immersive inédite [Réalité virtuelle]*
15/04	14h-17h	Visite libre
18/04	14h-17h	Visite libre
22/04	14h-17h	Visite libre
24/04	20h30	Projection : Britney sans filtre
29/04	14h-17h	Visite libre



Vous pouvez détacher la partie centrale du journal

Février Mars Avril Mai 2026



FEVRIER

- Dimanche 1** Match foot D3 Entente Treignac-Chamberet / Meyssac AS à 15h - ASC
- Mercredi 4** Permanence PROX conseiller numérique 13h30-16h30 devant la Mairie insc. 05 55 73 13 56
- Samedi 7** Inauguration de la collection nationale, 16h salle St André- Micro-folie
Théâtre - Allez ! On danse !!!, 20h à la salle des fêtes - Amicale des anciens footeux
- Dimanche 8** P'tit marché à partir de 9h, sous la halle - Le p'tit marché
Thé dansant, à partir de 14h30 salle des fêtes - ASC
Match foot D4 Entente Treignac-Chamberet 2 / Vitrac Corrèze AS 2 à 15h - ASC
- Mardi 10** Café des aidants de 14h30 à 16h, Médiathèque et Salle Buisson
- Vendredi 13** Permanence SOLIHA (aides OPAH) en mairie de Chamberet de 9h à 12h30
- Mercredi 18** Permanence PROX conseiller numérique 13h30-16h30 devant la Mairie insc. 05 55 73 13 56
- Jeudi 19** Atelier Masques Vénitien de 14h à 17h salle St André- Micro-folie
- Dimanche 22** P'tit marché à partir de 9h, sous la halle - Le p'tit marché

MARS

- Dimanche 1** Vide dressing, de 8h à 18h salle des fêtes - Amicale des anciens footeux
Match foot D3 Entente Treignac-Chamberet / Meymacois CA 2 à 15h - ASC
- Mercredi 4** Permanence PROX conseiller numérique 13h30-16h30 devant la Mairie insc. 05 55 73 13 56
- Vendredi 6** Projection documentaire : Camille Claudel, sculpter pour exister à 20h30 salle St André- Micro-folie
Assemblée générale, 19h salle Buisson - APE
- Dimanche 8** P'tit marché à partir de 9h, sous la halle - Le p'tit marché
Match foot D4 Entente Treignac-Chamberet 2 / Aix AS à 15h - ASC
- Dimanche 22** Match foot D3 Entente Treignac-Chamberet / Argentacois FC à 15h - ASC

Samedi 14/03	Micro-conférence : le portrait dans l'art 16h salle St André- Micro-folie
Dimanche 15	Elections municipales 8h à 18h - Mairie <i>Prévoir pièce d'identité</i>
Mercredi 18	Permanence PROX conseiller numérique 13h30-16h30 devant la Mairie insc. 05 55 73 13 56
Samedi 21	Traditionnel repas cochonnailles à 12h à la salle des fêtes, réservation: 06.37.86.16.62. - Confrérie de la cidrerie
21 & 22	Championnat de la Corrèze Triplettes Promotion - La pétanque Chambertoise
Dimanche 22	Elections municipales 8h à 18h - Mairie <i>Prévoir pièce d'identité</i> P'tit marché à partir de 9h, sous la halle - Le p'tit marché
Mercredi 25	Fête du court métrage Sélection Jeune Public : Le temps libre À 14h30 salle St André- Micro-folie
Vendredi 27	Fête du printemps, en soirée à la salle des fêtes - Bouger à Chamberet Fête du court métrage Sélection Tout Public : La jeunesse À 20h30 salle St André- Micro-folie

AVRIL

Ouverture de la **Maison de l'Arbre et de la Nature à partir du 1er avril:**
- hors vacances scolaires mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 14h à 17h30
vacances scolaires tous les jours 10h-12h et 14h-18h

Ouverture de **Montoz'arbre** du 6 avril au 3 mai de 14h à 17h (sauf le dimanche)
sur réservation au 06 45 69 10 88

Mercredi 1	Permanence PROX conseiller numérique 13h30-16h30 devant la Mairie insc. 05 55 73 13 56
Mercredi 8	Destination musées: une expérience immersive inédite (réalité virtuelle) de 14h à 17h salle St André- Micro-folie
Vendredi 10	Permanence SOLIHA (aides OPAH) en mairie de Chamberet de 9h à 12h30
Samedi 11	Tournoi U11 et U13 toute la journée au stade municipal - ASC Destination musées: une expérience immersive inédite (réalité virtuelle) de 14h à 17h salle St André- Micro-folie
Dimanche 12	P'tit marché à partir de 9h, sous la halle - Le p'tit marché Match foot D3 Entente Treignac-Chamberet / Perpezac Sadroc ent. 2 à 15h - ASC
Mercredi 15	Permanence PROX conseiller numérique 13h30-16h30 devant la Mairie insc. 05 55 73 13 56
Vendredi 17	Théâtre salle des fêtes 21h - La Gaieté Chambertoise
Samedi 18	Théâtre salle des fêtes 21h - La Gaieté Chambertoise
Dimanche 19	Théâtre salle des fêtes 15h - La Gaieté Chambertoise Match foot D4 Entente Treignac-Chamberet 2 / Seilhacoise AS 3 à 15h - ASC
Mardi 21	Café des aidants de 14h30 à 16h, Médiathèque et Salle Buisson
Vendredi 24	Projection : Britney sans filtre à 20h30 salle St André- Micro-folie
Dimanche 26	P'tit marché à partir de 9h, sous la halle - Le p'tit marché Match foot D4 Entente Treignac-Chamberet 2 / Montagnac Rosiers 2 à 15h - ASC
Mercredi 29	Permanence PROX conseiller numérique 13h30-16h30 devant la Mairie insc. 05 55 73 13 56

MAI

Ouverture de la **Maison de l'Arbre et de la Nature**
- hors vacances scolaires mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 14h à 17h30
vacances scolaires tous les jours 10h-12h et 14h-18h

Ouverture de **Montoz'arbre** jusqu'au 3 mai de 14h à 17h (sauf le dimanche)
sur réservation au 06 45 69 10 88

Dimanche 10	P'tit marché à partir de 9h, sous la halle - Le p'tit marché Match foot D3 Entente Treignac-Chamberet / Favars St Mexant à 15h - ASC
Du 14 au 17	Voyage à Schillingsfürst - Jumelage
Mercredi 13	Permanence PROX conseiller numérique 13h30-16h30 devant la Mairie insc. 05 55 73 13 56
Dimanche 24	P'tit marché à partir de 9h, sous la halle - Le p'tit marché Match foot D4 Entente Treignac-Chamberet 2 / ES Monédières 3 à 15h - ASC



CALENDRIER DES ACTIVITES PERMANENTES

Pour plus de renseignements N'hésitez pas à les contacter

BOUGER A CHAMBERET

Salle des associations

- * MARDI Renforcement musculaire 20h-21h (salles des fêtes)
- * MERCREDI Musculation encadrée 17h-20h Pilates 20h-21h
- * JEUDI Balade active à partir de 9h30 RDV Mairie HIIT Cardio 19h30-20h30
- * VENDREDI Musculation encadrée 17h30-19h30 Etirements 19h30-20h30
- * DIMANCHE Marche nordique à partir de 9h

Mme Violette LECOQ
06 15 23 91 45

LES DOIGTS AGILES

Salle Buisson

- * LUNDI 14h-17h

Mme Marie Claude MADRANGE
05 55 98 69 52

SPORT LOISIRS CHAMBERET

Mr Gérard ROUZAÏROL
05 55 98 34 77

CAPM À partir de 18 février

Salle Buisson

- Atelier peinture
- * 3^e mercredi du mois de 14h15 à 17h15

Mme Sylvie COULAUD
capm19.fr

CLUB NOUVELLE JEUNESSE

Salle des associations

- * VENDREDI 13h30-17h30

Mme Ginette CHEYPE
05 55 98 36 54

LE P'TIT MARCHÉ

Sous la halle, Place de la Mairie
9h-12h

- * 2^{ème} et 4^{ème} DIMANCHE de septembre à juin
- * TOUS LES DIMANCHES juillet / août

Mairie de Chamberet
05 55 98 30 12

BADMINTON CLUB DES MONEDIÈRES

Gymnase Les Roches de Sceaux

- * MARDI 18h45-20h débutants et enfants 20h-22h jeu libre adultes
- * VENDREDI 19h-22h jeu libre

Mr Stéphane MENIN
06 79 80 14 48

CHAMBERET VILLAGE ACCORDEON

Salle des fêtes
Danse en ligne

- * MARDI 15h-17h

Mme Marie Claude MADRANGE
05 55 98 69 52

LA CIBLE CHAMBERTOISE

2, Route de la Valade

- * MARDI 15h30-17h30
- * SAMEDI 10h-12h

Mr Patrick MALCUIT
06 71 24 56 71

JEUNES SAPEURS POMPIERS

A partir de 11 ans

Mr Frank BOUILLAGUET
06 09 85 34 36

LA PETANQUE CHAMBERTOISE

Mr Jérôme SANCHEZ
05 55 98 31 27

COMITE FLEURISSEMENT

Mme Marcelle LAGARDE
05 55 98 25 85

ASSOCIATION SPORTIVE CHAMBERTOISE

Stade

- * MARDI 18h15-19h30 (enfants de 4 à 14 ans)

Mr Fabrice LELIEVRE
06 33 45 46 24

OMKIFLOW

Salle des associations

- * MARDI 18h-19h
- * 1 SAMEDI par mois de 10h à 11h30

Marjorie OMKIFLOW
06 07 49 14 05

LA GAÏETE CHAMBERTOISE

Salle des fêtes

- * MERCREDI cours enfants (de 6 à 16 ans) 15h - 16h30

Mr Guillaume NEUVEUX
06 26 30 61 36



A retourner à :

Mairie de Chamberet
1, Place de la Mairie
19370 CHAMBERET

Ou par mail : contact@mairie-chamberet.fr

REGISTRE DES PERSONNES ISOLEES ET VULNERABLES

Canicule, grand froid, épidémie... Ne restez pas seul dans ces situations ! Si vous êtes âgé de plus de 65 ans ou en situation de handicap, pensez à vous inscrire sur ce registre.

Le Centre Communal d'Action Sociale tient un registre des personnes les plus fragiles et isolées, sans famille ou entourage proche sur qui compter en cas d'évènements exceptionnels.

Ce registre recense les personnes âgées de plus de 65 ans, handicapées et/ou isolées résidant à leur domicile qui se sont fait connaître, ou qui ont été inscrites par un tiers sans opposition de la personne concernée.

Il a pour but de maintenir un contact régulier avec ces personnes, comme par exemple pendant la période de confinement.

S'inscrire sur le fichier de la mairie permet d'être contacté régulièrement par les personnels du CCAS et du Conseil Municipal afin d'obtenir conseils et assistance.

Seules les personnes apparaissant dans le registre des personnes isolées pourront être contactées.



Ce service est totalement gratuit, complétez le bulletin d'inscription et renvoyez-le à la mairie.

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF

En cas d'activation de plan d'alerte et d'urgence, notamment plan canicule
Article L.121-6-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles

IDENTITE DE LA PERSONNE CONCERNEE :

Nom : Nom de jeune fille : Prénoms :

Né(e) le :

Adresse :

Téléphone :

Situation de famille : isolée en couple

Demande effectuée par :

- la personne concernée,
- son représentant légal, précisez.....
- son fils, sa fille, précisez.....
- autre, précisez.....

Qualité au titre de laquelle la personne est inscrite :

- en qualité de personne âgée de 65 ans et plus
- en qualité de personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail
- en qualité de personne handicapée

Médecin traitant de la personne concernée* :

Nom :
adresse / téléphone :

Les services intervenants au domicile* :

- service d'aide à domicile :
- adresse / téléphone :
- service de soins infirmiers à domicile :
- adresse / téléphone :
- autre service :
- adresse / téléphone :
- d'aucun service à domicile
- téléalarme / téléassistance

Fait à Tulle, le

Signature



Personne de l'entourage à prévenir en cas d'urgence (FAMILLE, AMIS, VOISINS)

Nom / Prénoms :
adresse / téléphone :

Présence d'animaux à domicile* : oui non

*si vous les connaissez

Vivre ensemble

RECLAMATIONS CONCERNANT LES NUISANCES SONORES



En Corrèze, [l'arrêté préfectoral du 24 novembre 1999](#) régleme les bruits de voisinage. L'utilisation par les particuliers, d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée.

Leur utilisation est autorisée:

- les jours ouvrables: de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés: de 10h à 12h.

INTERDICTION DE CIRCULATION DES CHIENS - STADE

Par arrêté municipal en date du 11 juillet 2023, il est **interdit de promener son chien même tenu en laisse dans l'enceinte du stade de Chamberet.**

Cette interdiction est matérialisée par des panneaux de signalisation réglementaires installés aux différentes entrées du stade par les services techniques de la commune de Chamberet.

Toute infraction aux présentes dispositions sera constatée et relevée conformément aux lois et règlements en vigueur et pourra faire l'objet d'une amende.

RECLAMATIONS CONCERNANT LES NUISANCES CANINES

Le cas du chien qui divague

Les détenteurs de chiens doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour sécuriser leur propriété afin de garder leurs animaux clos et **ne pas les laisser divaguer sur la voie publique. Un arrêté municipal interdit la divagation des chiens sur la commune.**



Le cas du chien qui aboie

La loi édicte que "Les nuisances sonores liées aux bruits de comportement peuvent être sanctionnées dès lors qu'elles troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit." ([article R623-2 du Code Pénal](#)).

Si vous considérez que les nuisances sont trop importantes, qu'elle est la procédure à suivre ?

*Tout d'abord, vous devez **discuter** avec votre voisin et si rien ne change l'**informer** par lettre recommandée des nuisances subies.*

Après ces démarches effectuées, si la situation ne s'améliore pas, vous pouvez saisir Monsieur le maire qui fera part de vos nuisances aux forces de l'ordre.



Déjections canines

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux ... L'amende pour déjection canine est fixée à 35 euros le plus souvent, mais les communes sont libres de gonfler le montant par arrêté municipal.

CIRCULATION DES PIETONS

Il est demandé aux automobilistes de **réduire la vitesse** de leur véhicule dans l'ensemble des rues du bourg notamment route de Limoges, route de Treignac et route du Madenet.

Il est conseillé aux piétons de se rendre visible (lampe, vêtement fluo...) la nuit et à la tombée de la nuit.

DIVAGATION DES ANIMAUX

Les volailles ne présentent en général pas de danger pour les personnes, (attention toutefois aux palmipèdes de grande taille : oies, cygnes), mais peuvent être à l'origine d'accidents de la circulation. Le code rural prévoit certaines dispositions en cas de divagation de ces animaux. De plus, comme avec tout animal de compagnie, c'est votre responsabilité civile qui est engagée en cas de problème dû à vos poules : " Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé. " (Code civil, article 1243) Vos poules ne doivent pas sortir de votre propriété, que ce soit pour se promener sur la voie publique ou pour picorer dans la pelouse du voisin.



DEPOTS ILLEGAUX DE DECHETS



Un dépôt illégal de déchets, plus communément appelé « dépôt sauvage », est la résultante d'abandon de déchets par une ou plusieurs personnes, identifiées ou non, entraînant une accumulation anarchique de déchets divers ou parfois de même type sur un terrain privé, le plus souvent sans accord du propriétaire des lieux, mais parfois par l'occupant des lieux lui-même, ou dans l'espace public en dehors des endroits autorisés par l'autorité administrative responsable de cet espace public.

BRULAGE DES DECHETS

Le décret du 11 juillet 2011 a modifié l'article R541-8 du code de l'environnement. Désormais, les déchets verts, qu'ils soient produits par des ménages ou des collectivités territoriales sont assimilés à des déchets ménagers. Aucune dérogation n'est possible.

Solutions possibles: broyage, compostage et paillage



Leur brûlage est donc interdit.
Arrêté préfectoral du 7 avril 2015
portant réglementation de l'usage du feu



TAILLE DES HAIES

Rappel de quelques règles simples concernant la taille des haies

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres et arbustes qui dépassent chez son voisin au niveau de la limite séparatrice.

La responsabilité civile des propriétaires est engagée lorsqu'une haie déborde sur la voirie ou un trottoir créant un danger pour les usagers de la route.

Il faut également veiller à ce que les plantations n'empiètent pas sur le domaine public les arbres ou haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer une gêne ou un danger pour la circulation routière. Possibilité de mise en demeure de procéder à l'élagage.

INFOS ARTISANS - COMMERCANTS



**Entretien
Espaces Verts**
Abattage des arbres
Taille des arbres
Taille de haies
Débroussaillage
jbélagage.com
06 74 84 98 45
Vos experts en arbres et espaces verts de confiance

La liste complète des
commerçants et artisans
est disponible au
secrétariat de mairie.



Organisation complète des obsèques
Articles funéraires
Fleurs artificielles
Entretien des tombes
Marbrerie
Permanence 7j/7 24h/24

4 Rue Léon Mayzaud
ZA Le Portail
19260 TREIGNAC

1 Rue Veilham
19370 CHAMBERET

Tél : 05.55.98.19.39
Mail : pfdesmonedieres@gmail.com



Meilleurs vœux à tous et à toutes pour cette
nouvelle année!
L'institut fermera ses portes le 1er avril 2026 pour
cause de congé maternité de la prothésiste!
Les portes réouvriront le 6 juillet 2026, avec des
nouveauautés et pleins de projets à venir!
À très bientôt!
Daphnée Chavant



**nous vous adressons
nos meilleurs vœux 2026!**

Tams services
0619996065

Siret : 75084478900032

Petits bricolages (fixer une étagère, poser
un lustre ou des rideaux, monter des
petits meubles livrés en kit, barres
d'appui, remplacer un joint...), entretien
(tonte...) et nettoyage jardin, tailles
d'arbustes (hauteur d'homme),
manutention.

Contactez moi dès aujourd'hui pour tout renseignement et
tarifs!
tamsservices@yahoo.com

SI
SERVICES à
la personne



PAINS BIO
cuit au four à bois

La
FERME
DU CHEYRON

À CHAMBERET
www.lafermeducheyron.com

INFOS ARTISANS - COMMERCANTS suite



Ent D L Bernard
Menuiserie sur-mesure
19370 Chamberet
www.dlbernardbespokejoinery.com
dlbernardbespoke@gmail.com
Siret 47834311400011



HÔTEL DE FRANCE - DÉLYS ROYAL
5 PLACE DU MARCHÉ - 19370 CHAMBERET - 05.55.97.20.79
HÔTEL BAR TABAC RESTAURANT FDI PRESSE CBD VAPE DÉPÔT DE COLIS PAIEMENT DE PROXIMITÉ DÉPÔT DE PAIN CARTERIE



J'en Crêpe d'envie
SUCRÉE & SALÉE
CHAMBERET

OUVERTURE
PROCHAINEMENT DE
VOTRE CRÊPERIE À
CHAMBERET

10 PLACE DU MARCHÉ -
19370 CHAMBERET -
05.55.97.20.79




Tous les pains ne se valent pas

À première vue, toutes les baguettes se ressemblent. Pourtant, derrière une croûte dorée se cachent des savoir-faire, des ingrédients et une philosophie qui font toute la différence. La baguette de tradition en est le parfait exemple.

L'appellation baguette de tradition ne doit rien au hasard. Elle est strictement réservée aux boulangers artisans et obéit à des règles précises : le pain est pétri, façonné et cuit sur place, dans le fournil. Ici, pas de pâte surgelée ni de procédés standardisés. Chaque baguette est le fruit d'un geste maîtrisé, répété chaque jour, avec patience et exigence. La différence se joue aussi dans la farine. Une véritable farine de tradition est saine et authentique, car elle ne contient aucun additif ni améliorant. Contrairement à certaines baguettes issues de procédés industriels, elle respecte le produit brut et laisse le temps faire son œuvre. Le résultat ? Un pain plus digeste, plus naturel, et fidèle au goût du blé.

Dans notre boulangerie, nous avons fait le choix de l'excellence en travaillant avec la farine des Moulins d'Antoine. Cette farine n'a pas été choisie au hasard : elle est celle utilisée et sélectionnée pour le prestigieux concours du Meilleur Ouvrier de France en boulangerie. Un gage de qualité, de régularité et de respect des traditions boulangères françaises. Mais au-delà des méthodes et des ingrédients, la baguette de tradition se distingue surtout par ce qui ne trompe jamais : le goût. Une croûte croustillante, une mie alvéolée, une saveur de blé subtile et persistante... Chaque bouchée révèle un pain vivant, expressif, loin des saveurs uniformes et sans caractère.

Choisir notre baguette de tradition, c'est choisir un pain façonné par la main d'Adrien, respectueux des matières premières et du temps. Parce que oui, tous les pains ne se valent pas... et certains méritent d'être savourés.

Les poulets de jaguet

Les poulets de jaguet

Nos produits

Canards gras entier 15€ pièce
Foie gras cru non dénervé 45€/kg
Magrets nature 28€/kg
Magrets marinés texane 30€/kg

Poulets entiers 7.80€/kg
Blanes de poulets 15.80€/kg
Cuisses de poulet 10.80€/kg
Ailes de poulets 5.80€/kg
Blanes marinés texane 17.80€/kg
Blanes marinés moutarde 18€/kg
Pilons texane 12.80€/kg
Pilons moutarde 13€/kg
Ailes texane 7.80€/kg
Ailes moutarde 8€/kg
Chickenwiggs texane 15€/kg

Vente de canards
Foie gras
Poulets fermiers

0636958653

Appelez vite
Pour le bien être de nos animaux
nous travaillons uniquement sur
réservation

Page Facebook les poulets de jaguet

Jaguet
19170 Chamberet

0636958653
Page Facebook les poulets de jaguet

INFORMATIQUE
Camille Clarysse

06 12 76 44 07

JF. Tassain

**POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE
FUNÉRARUM**

Prochainement ouverture du centre funéraire de Chamberet 22 rue Veilham
Les PF JF Tassain qui sont déjà à votre disposition 24 h/ 24 et 7 j /7, au 05 55 97 12 72 ouvrira en fin du 1 trimestre début du deuxième à Chamberet un centre funéraire qui comprendra deux chambres funéraires, salon d'accueil et salle de cérémonie ouvert à toutes les familles.
Le magasin et les bureaux seront ouvert à la demande et les matins du mardi au jeudi inclus. Nous sommes à votre écoute pour les obsèques, les contrats obsèques, la marbrerie.

PF JF Tassain notre métier le funéraire

La Ferme de Willy et Marion

Vente de colis de viande de boeuf à Chamberet

06.51.09.82.46

www.lafermedewillyetmarion.com





YOGA avec Marjorie Omkiflow à Chamberet

Cours collectifs hebdomadaires de Hatha yoga & Yin Yoga et bols tibétains.
Tous niveaux pour adultes
Tous les mardis : 18h-19h
Lieu : Salle des Associations de Chamberet

Ateliers mensuels de Yin yoga & bols tibétains un samedi/mois de 10h-11h30 sur réservation

Contact : marjo@omkiflow.com 06 07 49 14 05
Facebook : Omkiflow

Avec les cours Omkiflow
Améliore ta souplesse, ta tonicité et ta posture
Apaise ton stress et tes tensions
Retrouve vitalité, énergie et clarté mentale




Bouge, respire, recentre toi dans un cadre bienveillant et chaleureux pour évoluer sans se comparer, progresser sans se juger.

Nos associations

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Les sapeurs-pompiers de Chamberet se forment à l'accouchement inopiné

Samedi 13 décembre, les sapeurs-pompiers de Chamberet ont participé à une formation consacrée à l'accouchement inopiné et à la prise en charge du nouveau-né dès la naissance. Cette session était encadrée par Julie Rousseau, sage-femme à l'hôpital de Tulle et sapeur-pompier au CIS du Lonzac, ainsi que par Adeline Sprocani, infirmière et sapeur-pompier au CIS de Treignac.

L'objectif de cette formation était de renforcer les compétences des sapeurs-pompiers dans la prise en charge de la mère et du nouveau-né lors d'un accouchement survenant de manière imprévue. Les participants ont appris à évaluer l'imminence d'un accouchement, à reconnaître d'éventuelles complications et à adopter la conduite à tenir adaptée à chaque situation.

Au cours de la formation, les sapeurs-pompiers ont pu, chacun leur tour, mettre en pratique leurs acquis en réalisant des simulations d'accouchement sur des bassins pédagogiques spécialement conçus pour la formation.

Cette demi-journée d'apprentissage s'est conclue dans une ambiance conviviale autour d'un repas partagé, renforçant la cohésion et l'esprit d'équipe au sein du centre de secours.



Les sapeurs-pompiers de Chamberet remercient sincèrement toutes les habitantes et tous les habitants pour leur accueil et leur générosité lors de la tournée des calendriers. Ils vous souhaitent une très belle année, remplie de joie, de bonheur, de santé et de prospérité.

LA PETANQUE CHAMBERTOISE

La Pétanque CHAMBERTOISE présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année à Monsieur le Maire et son conseil Municipal, à tous ses sponsors et aux bénévoles qui la soutiennent lors des diverses manifestations.

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le dimanche 30 novembre 2025 à la salle des fêtes de CHAMBERET devant une quarantaine de personnes. Les bilans, moral et financier de l'année écoulée ont démontré que 2025 fût une très bonne année. Pas de changement dans le bureau si ce n'est le départ de Blandine LOUVET pour raisons personnelles.

En ce qui concerne les membres de l'association, nous enregistrons l'arrivée de 11 nouveaux licenciés BAYOUT Thierry, BORDE Jonathan, BOURDARIAS Jean-Marc, DEVOT Julien et Laurent, HUSSON Yoann, LARUE Alexandre, LAURENT Jérôme, PENA Antoine, SALIERI Livio et VIGIER Alain. Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne acclimatation au sein de notre association. Cette nouvelle saison nous comptons 36 licenciés contre 28 la saison dernière (puisque 3 départs Robert MONTEIL, Savélio MOTUKU et Pascal DAUBERCIES).

Pour la saison 2026, en raison de l'augmentation du nombre de licenciés nous allons engager 4 équipes en Championnat de Clubs Open (contre 3 en 2025), afin de permettre à un maximum d'adhérents de pratiquer leur sport. Par contre nous resterons à 2 équipes en Championnat des Clubs Vétérans. Cette année nous allons de nouveau organiser le **5ème Grand Prix de la ville de CHAMBERET** (12 Heures) en triplettes, le **samedi 18 juillet 2026** à partir de 8 heures 30. Nous avons également obtenu du Comité Départemental de la Corrèze l'organisation sur deux jours, les **21 et 22 mars 2026** du **Championnat de la Corrèze Triplettes Promotion** et le **Samedi 29 Août 2026** du **Championnat de la Corrèze Doublette Promotion**. Un grand merci à notre Vice-Présidente du Comité Stéphanie SANCHEZ qui a largement œuvré à l'obtention de ces compétitions. Nous continuerons également à organiser nos **concours de pétanque en doublettes**, ouvert à tous les **samedi 4 juillet et 5 septembre 2026** à partir de 14 Heures. Nous souhaitons une belle saison 2026 à l'ensemble de nos membres en espérant quelques belles performances lors des divers championnats et concours. Sportivement et cordialement.



LA CONFRERIE DE LA CIDRERIE DES MONEDIERES

Avec cette nouvelle année 2026, la Confrérie vous adresse ses meilleurs vœux et espère vous rencontrer pendant les marchés de pays et les manifestations qui seront proposées pendant l'année.

La Confrérie a tenu son assemblée générale le lundi 10 novembre 2025. Le président félicitait les membres pour leur implication aux diverses manifestations de l'année écoulée. Une année riche en partages et échanges sur différents marchés de pays, festivals, salons... où la promotion des produits élaborés par l'Entreprise Adaptée était au rendez-vous. Cet été, les visites guidées de la cidrerie ont connu un vif succès.

Afin de mieux faire connaître le fonctionnement de l'Entreprise Adaptée et de la cidrerie, la Confrérie a financé un nouveau documentaire d'environ 3 minutes qui sera diffusé lors des prochaines visites de la cidrerie.

Au cours de cette assemblée générale deux nouveaux membres ont rejoint la Confrérie.

Le 5 décembre 2025, la Confrérie était présente au Téléthon à Argentat et le 18 décembre au marché de Noël organisé par la chambre d'agriculture à l'immeuble consulaire Puy Pinçon à Tulle.

La Confrérie organise son **traditionnel repas cochonnailles** avec charcuterie maison, saucisse, truffade et buffet de desserts le **samedi 21 mars** à partir de 12 heures à la salle des fêtes de Chamberet.

Réservation: 06.37.86.16.62.



Téléthon 2025 - Argentat



Fête d'automne - Chamberet



Assemblée générale

FNACA

L'année 2025 aura été riche en cérémonies, rencontres et souvenirs pour le comité FNACA du canton de Treignac.

Après les vœux de janvier à Soudaine-Lavinadière, la journée du 19 mars, accompagnée par France 3 Limousin, a marqué un grand moment de mémoire à Rilhac-Treignac, Chamberet et Treignac, avec la remise de médailles à nos porte-drapeaux.

Tout au long de l'année, le comité a participé aux commémorations du 6 avril, 27 avril, 8 mai, 27 mai, 18 juin et 11 novembre, rendant hommage à tous ceux qui ont servi la France. Nous avons également accompagné nos camarades disparus : André Cluzelaud, Michel Jarrethie, Jean-Pierre Monsion, Jean Trassoudaine, Claude Cloup et Paul Nadiras.

À la suite de l'Assemblée Générale du 11 octobre 2025, le bureau a été renouvelé : Président : Rémi Gascoïn ; Vice-présidents : Jean-Marcel Nicaud et Marcel Laporte ; Secrétaire : Marie-Claude Coudrier ; Vice-secrétaire : Martine Cottrell ; Trésorier : Jean-Baptiste Parot ; Vice-trésorières : Yvonne Barrau et Pascale Roche ; Vérificateur aux comptes : Maurice Bourdarias. Nous avons aussi partagé un moment de joie lors des 50 ans de mariage de Martine et Didier Cottrell, deux bénévoles dévoués à la vie du comité.

Pour 2026, plusieurs temps forts sont déjà prévus :

- la Galette des Rois et cérémonie des vœux à Lacelle, le dimanche 11 janvier à 15h00,
- un Thé Dansant à Chamberet le 25 janvier, animé par Bernard Rual,
- la Semaine d'Exposition "La Guerre d'Algérie – Mémoire et Histoire" du 16 au 22 mars à Treignac,
- et un voyage à Paris (date à venir) sur deux jours et demi, avec visites du Palais Bourbon, du Palais du Luxembourg, des mémoriaux de l'Algérie et de la Déportation, et une cérémonie à l'Arc de Triomphe.

Programme des commémorations patriotiques 2026 :

- * Jeudi 19 mars : 74^e anniversaire de la Fin de la Guerre d'Algérie
- * Dimanche 5 avril : Commémoration aux Stèles des Fusillés du Lonzac
- * Dimanche 26 avril : Journée Nationale du Souvenir de la Déportation
- * Vendredi 8 mai : 81^e anniversaire de la Victoire de 1945
- * Mercredi 27 mai : 81^e anniversaire de la Journée Nationale de la Résistance
- * Jeudi 18 juin : 86^e anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle
- * Mercredi 11 novembre : 108^e anniversaire de l'Armistice de 1918

Le comité FNACA du canton de Treignac remercie les communes, élus, porte-drapeaux et habitants pour leur fidélité, et vous donne rendez-vous lors des prochaines cérémonies du souvenir. Il tient à remercier tout particulièrement la Mairie de Treignac et Monsieur Gérard Coignac, Maire, pour son aide précieuse et son soutien constant dans l'organisation des commémorations.

Nos remerciements s'adressent également à l'Hôtel-Restaurant La Brasserie pour son accueil chaleureux, le prêt de la salle de séminaires, et son soutien logistique lors des repas et rassemblements, ainsi qu'aux commerçants locaux qui ont contribué à la réussite du panier garni offert lors de notre Assemblée Générale.

Un grand merci à toutes et à tous pour leur fidélité et leur générosité.

Nous vous adressons à toutes et à tous nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2026.

Le Comité.

LA CIBLE CHAMBERTOISE

La Cible Chambertoise vous propose de venir découvrir le Tir Sportif dans une ambiance décontractée, qui vous permettra de passer un moment convivial, en toute sécurité et sérieux. Entre deux séances de Tir, vous pourrez pratiquer les fléchettes, la sarbacane puis revenir sur le stand et valoriser votre habilité aux dix mètres.

Venez, essayez et vous reviendrez.

Mardi 15h30/17h30
Samedi 10h/12h

WhatsApp 06 71 24 56 71



LA GAIETE CHAMBERTOISE

Cher Public,

La « Gaieté Chambertoise » est repartie de plus belle afin de pouvoir vous divertir les **17, 18 et 19 avril 2026** comme à son habitude dans la salle polyvalente de Chamberet. Nous avons déjà hâte de vous retrouver. N'oubliez pas d'inscrire ces dates sur vos agendas... Au programme trois pièces fort divertissantes, que l'ensemble de la troupe de théâtre de Chamberet aura à cœur de vous interpréter avec fougue, cocasserie et drôlerie afin de vous faire passer un très bon moment agréable.



Peut-être ne le savez-vous pas mais notre petite troupe de théâtre a ouvert ses portes cette année aux enfants et jeunes de 6 à 15 ans sous forme d'ateliers de théâtre afin de leur faire découvrir les premiers frissons et sensations d'être sur les planches...un grand merci d'ailleurs à tous ces jeunes qui sont venus nous rejoindre. Ils auront leur tout premier baptême lors des représentations du mois de novembre. Nous savons Cher Public que vous serez aussi là au rendez-vous pour accueillir et féliciter chaleureusement nos jeunes débutants pleins d'entrain et de malice, vous pourriez être très surpris.... Après l'honorable succès que nous avons rencontré lors de la présentation de la toute première grande pièce « Dépêche-toi Bibiche on va rater l'avion » je peux déjà vous dire que la troupe est sur les starting blocks pour se produire à nouveau au mois de novembre de cette année...vous pouvez déjà aussi inscrire la date sur vos agendas les représentations auront lieu les **21 et 22 novembre 2026**.

Alors à très bientôt de se revoir.

Monsieur Guillaume NEUVEUX
Président de la Gaieté Chambertoise

SECOURS POPULAIRE

Nous souhaitons à tous les habitants de notre commune une excellente année de générosité et de solidarité.

La situation sociale en ce début d'année 2026, qui concerne en premier lieu notre association, confirme une nouvelle fois l'augmentation de la précarité dans toutes les générations.

Tous les ans, le Secours Populaire en lien avec l'Ipsos, établit un baromètre sur la précarité en France et en Europe.

1 jeune sur deux (- 35ans) exprime son angoisse sur sa situation actuelle et son avenir, 57% des français connaissent une personne proche qui vit dans la pauvreté et 34% estiment le risque important de basculer dans la pauvreté.

A Chamberet, notre Comité n'échappe pas à cette tendance, le nombre de personnes accueillies pour une aide alimentaire, un soutien à la mobilité a encore augmenté au cours de l'année 2025 de près de 50% .

Si ces personnes, sauf à se priver, n'ont pas les moyens de s'alimenter tout le mois, certaines n'ont pas non plus les moyens de se déplacer, faute de pouvoir là aussi mettre du carburant dans leur véhicule jusqu'à la fin du mois.

L'augmentation des familles accompagnées nous oblige à rechercher des fonds supplémentaires d'autant plus que les aides de l'Europe sur le plan alimentaire sont en constante diminution et que les grandes surfaces restreignent également leur participation. Pauvreté et Précarité entraînent des situations d'isolement et de solitude néfastes pour ces familles qui ont besoin de lien social. Comme tous les ans , le Secours Populaire lance sa campagne de « Dons Actions » il s'agit de vendre des tickets de tombola. La recette procurée nous donne les moyens d'agir sur le plan du fonctionnement général (loyer, entretien camions ...).

Si le prix d'un carnet est de 20€ (10 billets), il donne droit à une déduction fiscale de 75% du don soit 5€ le carnet, ceci grâce au statut de notre association .

En venant dans notre Boutique Solidaire, les mercredis après midi, ceux-ci sont en vente à la caisse jusqu'à la mi-mars 2026.

Tout au long de l'année, les habitants de Chamberet et des environs (jusqu'à 50Km parfois !) nous alimentent généreusement en dons de toute nature, la plupart du temps de bonne qualité. Toutefois, en raison du nombre très important de vêtements qui nous sont apportés, nous sommes obligés de « trier » pour ne conserver que ce qui est en excellente qualité.

Le recyclage de ces tissus pose un réel problème de saturation ; Notre Fédération a interpellé les Pouvoirs Publics pour trouver une solution satisfaisante pour toutes les parties concernées.

Rappel des Heures d'ouverture = les Mercredis après midi de 13H30 à 17H30 2ème et 4ème Samedis après midi de 14H00 à 17H00



JUMELAGE

Cette année nous organisons un **voyage à Schillingsfürst du 14 au 17 Mai**, nous y fêtons lors de ce week-end de l'ascension, le **37 ème anniversaire de jumelage entre nos 2 communes**. (1989-2026).

Si vous êtes intéressés pour participer à ce voyage afin de découvrir entre autres notre belle commune jumelle de Schillingsfürst nous restons à votre disposition pour plus de renseignements.

N'hésitez pas à prendre contact avec les membres de notre association.

Vous pouvez également vous adresser à la mairie de Chamberet qui vous mettra en relation avec notre association.

Le prix du voyage n'est pas fixé à ce jour, pour rappel lors du voyage de 2024 il était de 80€ par adulte, un tarif réduit était appliqué pour les moins de 18 ans.

Voyage en autocar grand tourisme, hébergement gratuit dans les familles d'accueil allemandes, les divers repas étant pris en charge par l'association de jumelage et les familles d'accueil.

Possibilité d'hébergement à l'hôtel si vous le désirez (hébergement à l'hôtel et repas pris à l'hôtel à la charge des participants).

Les deux associations de jumelage réunies vous espèrent nombreux pour participer à notre voyage et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2026.

A très bientôt, amicalement, le Bureau.

BADMINTON CLUB DES MONÉDIÈRES

Vendredi 12 décembre 2025 a eu lieu la soirée de Noël organisée par le Badminton Club des Monédières, à la salle des fêtes de Chamberet. A cette occasion, plus de soixante personnes, licenciés ou proches des licenciés, se sont rassemblées autour d'un apéritif puis d'un repas convivial. Le club remercie Mickaël et Priscilla du Café des sports et Gilbert du Petit Creux Sympa, pour la préparation du repas. Merci également au Maire de Chamberet, Bernard Rual, pour sa présence lors de cette soirée. Après le repas, petits et grands ont pu se rassembler autour des jeux en bois et sur la piste de danse.

La saison 2025-2026 bat son plein, et le club compte encore de nombreux licenciés cette année. L'école de bad continue de rassembler un groupe dynamique de jeunes joueurs, qui participent activement aux compétitions (TDJ et promobad), avec d'excellents résultats à la clé. Comme lors de la saison dernière, un intervenant de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de badminton propose un entraînement par mois aux enfants et aux adultes. Pour la deuxième année consécutive, le BCM a le plaisir de présenter deux équipes lors des interclubs.

L'année 2026 est une année importante pour le Badminton Club Monédières car le club fêtera ses 10 ans en septembre. Nous attendons avec impatience l'ouverture du nouveau gymnase de Chamberet et espérons débiter la saison 2026-2027 dans ces nouveaux locaux. Le club tiendra à nouveau la buvette lors des Championnats Départementaux Sénior à Bugeat et un tournoi interne devrait de nouveau être organisé avant l'été.

Tous les joueurs du BCM vous souhaitent une très bonne année 2026, n'hésitez pas à nous rejoindre et à venir découvrir le badminton. Trois séances d'essai sont toujours offertes, et nous serons ravis d'échanger des volants avec de nouvelles personnes (Créneaux : mardi de 18h45 à 20h entraînement des enfants / 20h - 22h jeu libre adultes, vendredi de 19h à 22h jeu libre adolescents / adultes).

Excellente année à vous toutes et tous !!!!

Pour plus d'informations, consultez la page Facebook "Badminton Club Monédières", la page Instagram [bcm_19_](#) ou contactez Stéphane Menin, président du club, au 06 79 80 14 48.



ACAC

L'Association Culturelle et Animations de Chamberet vous présente ses meilleurs vœux de santé, de bonheur, de réussite et de joie pour cette nouvelle année.

L'assemblée générale du mois de novembre qui s'est tenue devant une quarantaine de personnes a dressé un bilan moral et financier plutôt positif de l'année 2025 ce qui encourage à continuer sur cette lancée.

C'est pourquoi l'ensemble du bureau repart pour une nouvelle saison en intégrant deux recrues, Alessia et Myla GAYOT, auxquelles nous souhaitons la bienvenue.

La **fête de la cerise 2026** se tiendra le **deuxième week-end de juin** et nous aurons le plaisir d'accueillir le samedi 13 à partir de 19 H 30 deux groupes habitués à venir à Chamberet : The Crook and the Dylan's et Les Humeurs Cérébrales.

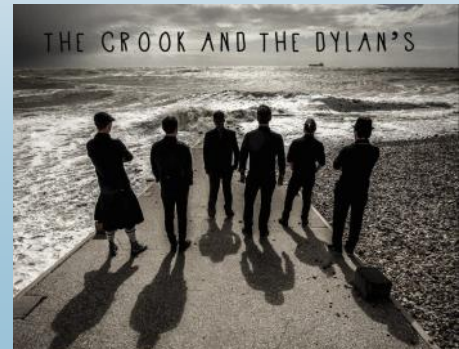
Leur dernière venue remonte à 2019 et nous en gardons, eux aussi d'ailleurs, un souvenir mémorable.

Réservez d'ores et déjà votre soirée et venez faire la fête avec nous et avec eux bien entendu !!

Buvette et restauration seront à votre disposition.

Le dimanche sera consacré comme de coutume à la foire artisanale et commerciale sans oublier les animations et le repas du midi.

Bonne année festive à toutes et tous.



AAPPMA Les amis de la Vézère

Les membres de l'association des pêcheurs vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2026 à vous et vos proches.

En espérant vous revoir sur les bords de l'eau, vous trouverez ci-joint un petit calendrier des dates des lâchers de truites dans l'étang communal de Chamberet.

Nous vous rappelons que les lâchers sont financés à parts égales entre l'AAPPMA et la commune de Chamberet.

Calendrier des Lâchers

Pour l'ouverture du 14 mars 2026,

Le vendredi 17/04/2026,

Le mercredi 13/05/2026,

Le vendredi 12/06/2026,

Tous les vendredis de juillet et août



Attention

Ces dates pourront être modifiées ou annulées suivant la disponibilité de notre fournisseur ou pour raison météorologique. Comme les années passées l'activité pêche à l'écrevisse est maintenue le mercredi après-midi en juillet et août, une information sera disponible en temps voulu (Gamm vert, maison de l'arbre, camping, agenda intramuros).

LES ANCIENS FOOTEUX

Dans le dernier N° 860 de Septembre nous en étions restés à l'attente de notre assemblée générale qui s'est tenue comme prévu le 26 Septembre 2025 devant une forte affluence et en présence de monsieur le maire de CHAMBERET, ceci témoignant d'une certaine vitalité de notre amicale.

Notre président Jean Marc MAURY ouvrait la séance en souhaitant la bienvenue à la nombreuse assistance et en posant la question « tout de go » : à l'issue du 10 ème anniversaire de notre amicale souhaitez-vous que nous continuions l'aventure ensemble ? La réponse immédiate et unanime fût un oui « massif » comme disait le général DE GAULLE.

Fort de cette réponse positive Jean Marc proposait un renouvellement de bureau : peine perdue l'ensemble de présents se positionnant sur un statu quo, évitant ainsi d'avoir à transmettre des modifications à la préfecture.



A noter toutefois que notre ancien président Dédé DEGERY devient tout naturellement « Président d'Honneur » et que nous enregistrons l'arrivée de deux nouveaux membres au conseil d'administration : Messieurs Jean Claude COISSAC et Laurent BREUIL, bienvenue à tous les deux.

La première manifestation de l'année a été un repas pris chez nos amis du Café des Sports qui a réuni 42 convives le 29 Novembre dernier à la satisfaction générale.

La dernière manifestation en date était la galette des rois réunissant 35 amicalistes malgré les nombreux excusés pour raisons diverses et variées au cours de laquelle nous nous sommes renouvelés les vœux de bonne et heureuse année.

Les galettes frangipanes fournies par nos boulangers / pâtisseries de CHAMBERET ont eu un franc succès, accompagnées de quelques « bulles » et pétillant local.

Maintenant place à la **soirée théâtrale** programmée le **samedi 7 Février à 20 h à la salle des fêtes** comme en témoigne l'affiche en pièce attachée.

Ensuite nous organiserons un nouveau « **vide dressing** » toujours à la salle des fêtes le **dimanche 1er Mars de 8h à 18h**.

BOUGER A CHAMBERET

L'association Bouger à Chamberet vous souhaite une très belle année 2026.

Une année qui peut démarrer par de bonnes résolutions d'entretien ou de remise en forme, une bonne façon de prendre soin de soi. Pour cela rien de tel que de rejoindre nos adhérents, chaque année plus nombreux et très motivés, pour suivre les nombreux cours variés, animés par nos deux monitrices professionnelles et chaleureuses.

Un petit rappel de nos horaires :

Le Mardi de 20h00 à 21h00 : **RENFORCEMENT** musculaire (Lucille)

Le Mercredi de 17h00 à 20h00 : **MUSCULATION** encadrée (Lucille)
et de 20h00 à 21h00 : **PILATES** (Valérie)

Le Jeudi de 19h30 à 20h30 : **HIIT Cardio**, (Lucille)

Le Vendredi de 17h30 à 19h30, **Musculation** encadrée (Lucille)
et de 19h30 à 20h30, **ETIREMENTS** (Valérie)

Jeudi et Dimanche Marche et Marche nordique conduites par Daniel.

Les cours se déroulent à la salle des associations sauf le Renforcement musculaire qui a lieu à la salle des fêtes.



PROJETS pour 2026:

Nous renouvelons notre fête de printemps, autour d'un **repas convivial et animé** le **Vendredi 27 Mars en soirée à la salle des fêtes de Chamberet**.

L'année passée, nous avons organisé une Marche pour Octobre rose qui a été un succès grâce à votre participation nombreuse et généreuse qui nous a permis de récolter la somme de 450€ qui a été entièrement reversée à l'association Octobre Rose dont les fonds servent pour la prévention et la lutte contre le cancer du sein, le soleil nous a accompagné tout l'après-midi. Merci à vous.

Forts de votre engagement, nous le referons en Octobre prochain.

Et nous avons également le projet de nous rapprocher d'autres associations de Chamberet pour organiser un événement pour le Téléthon en Décembre.



CAPM

LE PROGRAMME 2026 DU CERCLE DES ARTS PLASTIQUES DES MONEDIERES

Les Chambertois commencent à bien connaître le Cercle des Arts Plastiques des Monédières et ont pris l'habitude de retrouver ses expositions durant la seconde quinzaine d'Août. C'est en 2020, en pleine pandémie, que Chamberet accueillait pour la première fois une exposition du CAPM dans sa salle des fêtes. Depuis 2024, répondant ainsi à la volonté forte de la municipalité d'œuvrer en faveur de l'art et de sa diffusion, son siège social est également installé à Chamberet.

Lancement d'un Atelier de peinture en 2026

Lors du Forum des associations de 2024 a émergé le souhait de la création d'un Atelier de peinture à Chamberet. C'est chose faite : à compter du **18 février 2026, (14h15), tous les 3èmes mercredis du mois, Michèle Epinette, artiste du CAPM, animera pendant 3 heures, salle Buisson, un atelier ouvert aux adultes et aux enfants de plus de 7 ans.** (Se rapprocher du CAPM pour les inscriptions)

Trois expositions

Du 18 avril au 3 mai, le 1^{er} Salon de l'année se déroulera aux **Trois-Saints**, nouvelle commune née en 2025 de la fusion de 3 communes dont Saint-Ybard, fidèle des expositions du CAPM. A côté d'une trentaine d'exposants, le CAPM a pour habitude d'accueillir des invités d'honneur. Cette année ont été invités deux jeunes artistes limousins qui travaillent autour du thème de l'animalier et de sa sauvegarde : **Olivier Verbois**, artiste peintre installé en Haute-Vienne, diplômé des Beaux-Arts de Limoges et le creusois **Stéphane Terret**, sculpteur sur bois.

Du 3 au 14 juin, après une expérience très appréciée en 2025, le CAPM retourne à **Meilhards**. Le **pastel** sera à l'honneur avec le pastelliste **Michel Bordas**, un des fondateurs du Salon international de Saint-Aulaye en Dordogne, récemment installé en Limousin. Il a exposé ces dernières années, entre autres, au Grand Palais (Paris) et au Salon international de sculpture et peinture de Vittel. Il animera également une formation les 5 et 6 juin.

Henri Mamès, sculpteur-marbrier, de Lamongerie, fidèle de l'Association depuis 2004, l'accompagnera. Lors de cette exposition, sera également à l'honneur un **jeune talent** de Meilhards, une fillette de 10 ans, **Camille Faure- Bobée**, complètement séduite par l'exposition de 2025 et invitée à exposer comme une grande artiste.



Puis du 15 au 30 août, retour à Chamberet pour la septième fois avec deux invités d'honneur, deux coups de cœur : **Gwénaël Gaudard** qui peint goutte après goutte sur des toiles de toutes dimensions ; jeune talent 2025, il a reçu un Cercle d'Or du comité artistique du CAPM et de nombreuses félicitations du public. Et **Xavier Besson**, sculpteur, installé dans l'Allier où il sculpte depuis 2014 après avoir exercé la profession d'architecte.

Contact et informations : capm.lonzac19@gmail.com – Capm19.fr



Photo 1 : Olivier Gerbois et Stéphane Terret et leurs œuvres (Saint-Junien 2025).



Photo 2 : Michel Bordas, pastelliste.



Photo 3 : Henri Mamès, sculpteur.



Photo 5 : Xavier Besson, sculpteur.



Photo 4 : Gwénaël Gaudard, peintre.

A.S.C.

Les dirigeants et joueurs de l'A.S. Chamberet vous présentent tous leurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous remercions nos sponsors et toutes les personnes qui nous accompagnent et nous soutiennent dans notre combat de reconstruction et de maintien du football dans notre commune. Vu les circonstances actuelles et les problèmes démographiques, le sport collectif devient compliqué en général ; ce n'est pas propre à Chamberet.

Nous avons tout de même 92 licences.

Nos jeunes toujours avec l'Entente des Vergers arrivent à pratiquer le foot. Quant aux plus jeunes, ils sont encadrés par Fabrice et Michel ; s'entraînent le mardi soir à Chamberet et pendant l'hiver au gymnase de Treignac.

Comme nous l'avions stipulé sur Chamberet info de septembre, nous attendions de nouveaux joueurs pour créer une équipe U17 et c'est chose faite. Cette équipe va participer à la 2ème phase du championnat. Bonne chance à tous ces jeunes.

Niveau seniors, nous sommes toujours en entente avec Treignac. A la trêve, l'équipe 1 est 4ème au classement avec 1 match en moins (6 victoires, 1 nul, 2 défaites). L'équipe 2 est 8ème avec 12 points (4 victoires, 1 nul, 3 défaites).

Cette année, l'équipe 1 a été éliminée de la Coupe de la Corrèze au 1er tour. La Coupe des Communes reste un objectif pour le club. Nous espérons faire mieux que l'année passée où le chemin s'est arrêté en demi finale.

Avant les fêtes, le club a été doté d'un nouveau jeu de maillots grâce à 3 sponsors chambertois (Ets. G. Decoux, F. Cappe et D. Dunouhaud) et un sponsor d'Affieux (B. Gonzalez). Merci à eux pour leur générosité et leur soutien qui aident à faire vivre les associations.

Nos féminines terminent 2ème de la première phase en Interdistrict (poule de brassage) et se retrouvent en Interdistrict 1. Elles ont commencé par une victoire 4 à 3 à la Souterraine. Cette deuxième partie risque d'être très relevée. Elles sont toujours en course dans différentes coupes : qualifiées pour le 2ème tour en Coupe du Limousin ainsi qu'en Coupe Nouvelle Aquitaine et Coupe de la Corrèze. Elles sont en finale Futsal pour la deuxième année consécutive en espérant ramener le titre cette année. La rencontre aura lieu le 8 mai.

En ce qui concerne les festivités, nous avons organisé le 22 novembre une soirée portugaise qui a remporté un vif succès. Merci à toutes les personnes qui ont participé pour la réussite de cette manifestation. Bravo aussi au groupe folklorique de Tulle qui a su mettre l'ambiance.

Le 8 février aura lieu le thé dansant à la Salle des Fêtes de Chamberet avec l'orchestre Bernard RUAL. Pensez à réserver au 05 55 73 49 99 et 06 80 98 24 10.

Le 11 avril se déroulera notre tournoi U11 / U13.

Le club a également créé une boutique en ligne.

Encore merci à la Mairie, à nos sponsors et toutes les personnes qui nous soutiennent.

Si vous êtes intéressés par la vie du club, vous pouvez nous rejoindre ou nous contacter au 06 33 45 46 24 ou 06 83 81 00 76.

Sportivement
Le Bureau



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE VOTRE APE

Le vendredi 6 mars 2026,
salle buisson, chamberet, à 19h

POINT 1

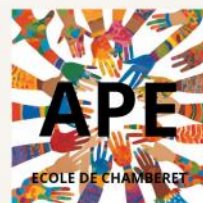
RAPPORT MORAL ET
FINANCIER

POINT 2

ELECTION BUREAU

VŒUX DE
VOTRE APE

PARTAGEZ UN TEMPS
CONVIVAL EN
FAMILLE AVEC NOUS



Nous tenons à vous remercier pour votre présence et votre investissement au sein de l'Ape de l'école de Chamberet. Le loto a été un réel succès et nous espérons pouvoir encore construire avec vous de merveilleux temps de partage afin de continuer à financer de beaux projets pour l'école de nos enfants. Si vous souhaitez vous investir avec nous, n'hésitez pas à vous impliquer au sein du bureau ou en tant que bénévole !

ape.chamberet@yahoo.com

SPORTS LOISIRS CHAMBERET

En 2025 les licenciés du club ont porté les couleurs de Chamberet que ce soit sur des randonnées en Limousin mais aussi en compétitions à travers la France.

Trail

Maxime et Jeremy Gautier ont participé à plusieurs trails dans la région (trail Millevaches-Monédières, trail du Mont-Gargan avec Gaël NICON, trail nocturne d'Eymoutiers);

Vélo route

Deux participants du club ont participé aux 24 h du Mans vélo sur le mythique circuit Bugatti, après plus de 175 tours et 840Km parcourus cette épreuve mythique aura laissé des souvenirs impérissables à nos deux représentants. D'ailleurs 3 coureurs se sont déjà donné rendez-vous le 1er mai aux 12 heures de Magny-Cours.

Début juin 3 coureurs ont participé à la plus grande cyclo sportive de la région « La Limousine 120Km ». En plus de la Limousine Yan a représenté le club sur une petite dizaine de cyclos.



Trail des monédières



La Limousine cyclo



Les 24h du Mans

VTT

Le club s'est déplacé sur plusieurs épreuves du Challenge Massi qui rassemble les meilleurs compétiteurs de la région Nouvelle Aquitaine.

Le premier déplacement a eu lieu à Gauriac dans le (33) où 3 coureurs ont représenté le club avec des résultats en milieu de tableau.

La seconde manche qui se courait dans des conditions dantesques était corrézienne (Cosnac) et support du championnat départemental UFOLEP et qualificatif pour le National. Maxime Rouzairol appréciant particulièrement ces conditions gagne le Championnat de la Corrèze et se classe 3ème au scratch de l'épreuve.

Le championnat Régional Ufolep se courait lui sur le circuit support du Championnat National Ufolep au Lac de Saint-pardoux (87). Malade les jours précédant l'épreuve Maxime se classe finalement 4ème et valide sa qualification pour le Championnat National.

Sur cette course Maxime défendait les couleurs de la Corrèze. Malheureusement victime d'un accrochage en début de course qui lui fit perdre de précieuses secondes en début de course, notre coureur termine ce National couru sous une chaleur accablante, à la 6ème position à quelques dizaines de secondes du podium.

Enzo MAURY avait quant à lui pour objectif le Championnat de France VTT des Sapeur-pompier au mois de septembre au pied de l'Alpe-d' Huez.

Sur un parcours aussi difficile techniquement que physiquement, Enzo a fait briller les couleurs du Club et de la Corrèze en terminant à une très belle 3ème place.

D'Ambazac en passant par Rocamadour, les moins sportifs d'entre nous ont montré les jolies couleurs bleues et blanches du club sur une dizaine de randonnées de la région.



Maxime au Chpt National 6ème



Enzo 3ème Chpt France des SP



RAPPEL

Réservation de la salle des fêtes les week-ends

Pour les réservations des week-ends, l'état des lieux d'entrée et la remise des clés et du matériel auront lieu le jeudi sur rendez-vous pris au préalable avec Monsieur MORATILLE au 06 71 80 92 35.

Réservation de matériel

Le matériel est mis à disposition des associations gratuitement, en cas de perte ou de vol, il vous sera facturé au tarif en vigueur sur le devis.

Une adresse mail spécifique au Chamberet infos a été créée, il s'agit de:

chamberetinfos@gmail.com

Il faudra désormais l'utiliser pour l'envoi de vos articles, offres d'emploi, cartes de visite et autres informations que vous souhaitez diffuser.

Pour rappel, il y a 3 parutions par an en janvier, mai et septembre.

ETAT CIVIL

COUZELAS Raymonde veuve SEGUREL le 24 octobre

NEAU Irène épouse BLANVILLAIN le 27 octobre

DANIEL Joseph le 20 novembre

PRADELET Marie le 1er décembre

LABERGÈRE Josette veuve SAUGET le 3 décembre

BESSOULE Roger le 6 décembre

LINARD Annie veuve LAUBAT le 3 décembre

VERITE-SHEPHARD James le 10 décembre

DECUYPER Godelive veuve VIGROUX le 23 décembre

CAVINAUD Yvette veuve VEDRENNE le 1er janvier 2026

GÉRARD Marcelle veuve CHABENAT le 1er janvier

COUDRIER Germaine veuve CIBLAC le 1er janvier

COUÉGNAS Alice veuve PATHIER le 3 janvier

CHAMPSEIX Aimée veuve GIBOT LECLERC le 15 janvier



Loi RGPD

*Dorénavant les parutions de naissance et de mariage ne sont plus systématiques.
Merci de nous adresser une autorisation écrite en mairie si vous souhaitez faire
apparaître une naissance ou un mariage.*



Chamberet Infos

N° 861

Janvier 2026

Tiré à 700 exemplaires

Directeur de publication : Geneviève SENEJOUX

Conception & Impression : commission communication, associations et secrétariat de mairie

Dépôt légal : n°27 L1/03 - **Contact Mairie** : 05.55.98.30.12 www.chamberet.net

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE NE PEUT ETRE VENDU